

LA CLEF
DU CABINET,
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

J U I N 1729.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXIX.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine: on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Ryswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois séparés, peuvent s'adresser à lui comme à la source; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais: de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois séparés, & differens Journaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme Républiques des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la République des Lettres, l'Europe savante, Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, 7. vol. & il continué d'en paroître un chaque quart d'an.

393

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE ;

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Juin 1729.

ARTICLE I.

*Contenant quelques nouvelles de Litterature &
autres remarques curieuses.*

I. **F**rance. Metz. Mr. de Montholon, que le Roi a nommé à la Charge de Premier President du Parlement de Metz, (*Voyez les deux precedens Journaux*) pour remplacer feu Mr. de Chazot * qui occupoit si dignement ce poste, arriva en cette Ville le premier Mai, & y fut reçu avec toutes les marques d'honneur dûes à l'Employ important qu'il vient remplir dans cette Province. La distinction ** avec laquelle la Cour l'a élevé à cette dignité, par préférence à quantité d'autres Sujets qui étoient plus à portée

Cc 2 d'y

* Mr. de Chazot étoit neveu du fameux Mr. Bossuet, Evêque de Meaux, Abbé de Sr. Arnould, &c. & ne laisse qu'un fils qui est Président à mortier au Parlement de Metz.

** Mr. de Montholon étoit Président au Parlement de Pau en Bearn, & la Cour l'a tiré de ce Pays, pour le placer par distinction à la tête du Parlement de Metz, à l'autre extremité du Royaume.

d'y aspirer, donne une haute idée du mérite & de la vertu de ce Magistrat. Il est d'une Famille distinguée dans la Robe, & le nom de Montholon fait figure dans l'Histoire de France, sous les Regnes de François I. & de Henri III. François de Montholon, premier du nom, fut en 1542. Avocat General, puis Président à mortier au Parlement de Paris; ensuite François I. Roi de France, le fit Garde des Sceaux. François de Montholon, second du nom, fils du précédent, préféra l'Emploi d'Avocat au Parlement de Paris, à des Charges considérables; en 1588. Henri III. Roi de France, l'honora de la même Charge de Garde des Sceaux; mais après la mort de ce Roi, il remit volontairement, par une modestie & un desintéressement sans exemple, les Sceaux au Cardinal de Vendôme, quoique Henri IV. le pressât de les garder; préférant une vie privée au faste & aux embarras de la Cour. Mr. le premier Président du Parlement de Metz descend de Pere en fils de ces grands hommes. Le jour de son arrivée, l'Ode suivante lui fut présentée: Quoique les Muses soient ordinairement un peu flatteuses, il ne se trouve, dit-on, rien de trop dans cette Piece; prévenu que l'on est, que ce digne Magistrat soutiendra parfaitement tous les beaux & excellens caracteres avec lesquels le Poëte Messin nous trace son portrait.

O D E

Présentée à Mr. de Montholon, premier Président
du Parlement de Metz.

Quel transport inconnu m'agite !
 Quel nouveau feu trouble mes sens !
 D'où vient l'ardeur que je ressens ?
 Ah ! je vois Phœbus & sa suite ;

L'Helicon

L'Helicon paroît à mes yeux ,
Pegaze , Hypocrene . . . grands Dieux !
Les neuf sœurs , filles de memoire ,
M'invitent toutes de monter
Sur ce Mont si cher à leur gloire :
A quel dessein , pour qui chanter ?

Calliope va me l'apprendre :
C'est , me dit-elle , MONTHOLON.
Ah ! Muse , quel auguste nom !
Oserois-je bien l'entreprendre ?
Oüy ; mais du moins en ce moment ,
Pour m'en acquitter dignement ,
Conduis moi , sçavante Déesse ,
Dans ces agréables détours ,
Qui font l'ornement du Permesse ;
Je ne puis rien sans ton secours.

Je sens déjà que tu m'inspire ,
Ces mouvemens viennent de toy :
Tu vas joindre aux sons de ma voix ,
Les divins accords de ta Lyre.
Peuples , écoutez ses Chançons ,
Soyez attentifs à ses sons ;
Elle les consacre au merite
De vôtre illustre Protecteur ;
Peuples , que vôtre voix l'imite ,
Chantez vôtre commun bonheur.

C'est par lui que l'aimable Astrée ,
Si long-tems cachée à nos yeux ,
Fera , paroissant en ces lieux ,
Renâître la saison dorée :
Contre un cruel Usurpateur ,
L'Orphelin trouve un Défenseur ,
Par ses soins , la Veuve timide

Ne craindra plus l'oppression ,
Le Tyran de leur sang avide ,
Gémit sous sa punition.

Je vois la discorde abatuë ,
L'union revient , s'en est fait ,
Ce monstre est pour jamais défait ,
La gloire à lui seul en est diuë ;
La chicane expire à son tour :
Fut-il pour vous un plus beau jour.
Peuples , que vôtre confiance
Se ranime ici pour jamais ,
Vous verrez fleurir l'abondance ,
L'Ordre , la Justice & la Paix.

Bienfaisant , doux & pitoyable ,
La bonté regne dans son cœur ,
Et le rend sensible au malheur
Qui fait languir le misérable :
En tout égal à ce Romain ,
Les délices du genre humain ,
Il captive toute la terre ;
N'ayant de plaisirs plus charmans ,
Que de mettre ses soins à faire
Et des heureux & des contens.

Doüé d'une rare prudence ,
Il ne forme point de desseins
Qu'il ne les conduise à leurs fins ;
Rien n'égale sa prévoyance :
Mais , qui dira son équité ,
Son amour pour la vérité ?
Implacable ennemi des crimes ,
Il en est par-tout le vangeur ;
Nous ne serons point les victimes
D'un injuste Persecuteur.

Fuge t'il qu'il est nécessaire
 De se recréer un moment ,
 Après un travail important ;
 La science a dequoy luy plaire ,
 Il en fait son délassement
 Et son unique amusement ;
 Rien n'échappe à sa connoissance ,
 Son esprit vif & penetrant
 Veut disputer à sa naissance
 A qui le rendre le plus grand.

Sorti d'une Famille illustre ,
 Il en rebausse encore le nom :
 Les vertus du grand MONTHOLON *
 Chez lui sont dans leur plus beau lustre ;
 Digne Rejetton de son Sang ,
 Digne un jour d'occuper le rang
 Dont ce grand homme étoit la gloire ;
 Peuples, nous l'y verrons monter ,
 Et ce sera de nôtre Histoire
 Le plus bel endroit à conter.

Que le siècle qui l'a vu naître ,
 A bon droit se peut dire heureux :
 Jusque chez nos derniers Neveux ,
 Son renom se fera connoître ;
 Et tant que l'Empire des Lys
 Sera craint de ses ennemis ,
 Et qu'il remplira de sa gloire
 La rondeur du vaste Univers ,
 Son nom , ses vertus , sa memoire
 Seront le sujet de nos vers.

II.

* Voyez au commencement de ce Journal , où il est parlé de ses Ancêtres.

II. *Angleterre.* Un Auteur Anglois nous fournit l'éloge du jeune Prince de Galles : en voici quelques traits , suffisans pour faire connoître un Prince destiné à soutenir un jour un grand rôle dans le monde.

L'Auteur après avoir exprimé la satisfaction que tout Anglois bien intentionné ressent de la présence du Prince de Galles, dont les belles qualitez, tant naturelles qu'acquises, confondent la malice, & font taire l'envie même, entre dans un détail de sa personne ; „ ses yeux, dit-il, sont pleins de „ feu ; il a les cheveux parfaitement beaux ; son „ teint est clair & vif ; sa taille nette & exacte , „ & sa constitution très-saine : La douceur & l'agréable innocence de la jeunesse qui brillent dans „ ses regards, ajoutent une charmante grace à „ toutes ses manieres . & le rendent les délices de „ tous ceux qui ont l'honneur d'approcher de sa „ personne.

„ Ce Prince, continuë l'Auteur, s'applique avec „ beaucoup d'affiduité à toutes sortes d'exercices „ convenables à un Prince, dans lesquels il excelle, & particulièrement à monter à cheval, „ dont il fait son plus grand plaisir. Il parle la „ langue françoise avec beaucoup de facilité, & „ en connoît la finelle ; il fait de grands progrès „ dans la langue Angloise ; il avance considérablement dans les études propres à son âge, & il est „ si bien informé de l'état de la Chrétienté, qu'il „ est capable de discourir fort pertinemment des „ principales affaires qui sont à présent sur le tapis. „ On s'est servi, dit l'Auteur, d'une méthode excellente pour l'éducation de ce jeune Prince : on „ n'a pas seulement pris un très grand soin de le „ rendre également maître de ses actions & de ses „ paroles ; mais par ordre de Sa Majesté, on a „ éloigné

éloigné de lui toute aparence de flatterie , avec “
tant de succès , chose très-rare dans une Cour , “
que S. A. R. a conçu de bonne heure tout le mé. “
pris qu'on doit avoir pour un vice si bas. Cette “
méthode, ajoute l'Auteur , est bien différente de “
celle qu'on employe ordinairement pour l'éduca- “
tion des Princes , auxquels on n'inspire le plus “
souvent que des idées de grandeur , en leur re- “
presentant continuellement leur pouvoir & leur “
dignité , sans faire la moindre mention de l'hom- “
me , de la créature raisonnable , &c. mais S. “
A. R. ayant la solide vertu pour principe , a ap- “
pris qu'il est homme comme les autres , & que “
s'il veut rendre son caractère infiniment illustre , “
il doit premièrement s'appuyer sur la vertu. “

L'Auteur après avoir observé son amour filial , “
qui lui fait souhaiter avec ardeur , que le jour “
auquel il sera appelé au Trône , pour lequel il “
est né , ne puisse arriver que fort tard ; sa viva- “
cité qu'il sçait moderer par son esprit & par sa “
douceur toujourns égale ; sa mémoire & ses au- “
tres qualitez personnelles , dit , que ce qui est “
le plus admirable , & qui distingue le plus son “
caractère , c'est ce bon naturel qui paroît dans “
tout ce qu'il dit & dans tout ce qu'il fait. C'est “
de cette source que dérivent tant d'excellentes “
qualitez , qui ne manqueront pas de produire des “
vertus Royales ; c'est de-là que provient cette “
vertu , qui fait que les Princes écoutent les sages “
conseils de leurs fideles serviteurs , & qui im- “
prime dans leur esprit cette maxime , *Que rien* “
n'est bon dans la puissance , que la puissance de “
faire du bien. “

Enfin , conclut l'Auteur , comme ce bon natu- “
rel l'engage à traiter un chacun de la maniere “
la plus obligeante , il s'ensuit , que lorsqu'il aura “

» cette puissance en main , il aura pour ses Sujets
 » les égards les plus tendres & les plus genereux ,
 » & ne se servira de cette puissance que pour les
 » soulager , les proteger & les recompenser ; de
 » sorte qu'on peut hazarder de dire , *Heureux sera*
 » *le peuple qu'il gouvernera.*

Le Libraire Tonhlon a achevé la nouvelle édition de *Reymer Fœdera* , & a eu l'honneur d'en presenter des Exemplaires à L. M.

III. *Lorraine.* Les Muses Lorraines , en perdant le grand Prince que la mort vient d'enlever , perdent leur appui & leur protecteur ; ainsi le sujet de leur douleur ne peut être plus juste. Amis Lecteurs , prenons part à leur affliction ; la perte d'un bon & d'un genereux Prince , tel qu'étoit Leopold I. de glorieuse mémoire ; doit interesser toute la terre. On m'a adressé la petite Pièce suivante qui me paroît assez juste.

L *A mort en ce pays vient de faire un échange ,
 Qui produit dans nos cœurs un surprenant
 mélange :*

*Tout y est confondu , tristesse , joye , desirs ,
 Esperance , regrets , desespoirs & plaisirs.*

*LEOPOLD que l'occasion
 Auroit fait marcher sur les traces
 Des grands Heros de sa Maison ,
 Qui les eût surpassé s'il avoit eu leur place.*

*Ce Prince rempli de merite ,
 Du Trône descend au tombeau ,
 Et dans le moment qu'il le quitte ,
 On y voit remonter un Souverain nouveau ;*

Souverain , qui formé par la sçavante main

*Du plus sage Empereur qu'on ait vu dans l'histoire,
Donne lieu d'esperer que le Peuple Lorrain
Sous lui sera comblé d'opulence & de gloire.*

*On entrevoit déjà ces deux grands avantages
Dans vos judicieuses Loix ,
Princesse , aux pieds de qui par amour & par choix
Nous sommes engagés de porter nos hommages.*

*Ainsi après avoir long tems
Versé sur nos malheurs de vives & justes larmes ,
Il faut moderer nos allarmes
Dans l'espoir d'obtenir le bien qui nous attend.*

IV. Le mot de l'Enigme du mois dernier est
l'Evantail.

E N I G M E.

D*eux sœurs sans être surannées ,
Ni d'une éclatante beauté ,
Sont d'une grande utilité ,
Par le grand nombre des années.*

*Méprisées de ceux qui viennent ,
Recherchées de ceux qui s'en vont ,
Les premiers , tant qu'ils peuvent tiennent
Le profond mépris qu'ils en font.*

*On les met souvent en prison ,
Et hors de-là , quoi qu'ignorantes ,
On les exerce pour raison
Sur des matieres très-sçavantes.*

V. Suite de la Lettre des Evêques de France
au Roi.

*... D'un autre côté il n'est pas moins constant que la
conséquence, dont il n'est fait mention dans l'Arrêt
dit*

du 30. Mai 1676. que comme d'une condescendance particuliere & personnelle, ne paroît par aucun monument authentique émané du St. Siège ; que dans cette occasion le Pape reclama toujours pour la Loi de l'Eglise, qu'il declara ne vouloir point s'en départir ; qu'il protesta, comme on l'a vû, en écrivant aux 4. Evêques, & en leur rendant ses bonnes grâces, qu'il n'auroit jamais admis ni exception, ni restriction quelconque dans leurs signatures du Formulaire : que l'Eglise de France qui avoit accepté cette Loi avec solennité, l'a maintenüe dans toute sa force, & que si quelque Evêque particulier y a derogé quelquefois, il n'a point été avoué par le Corps des premiers Pasteurs : que dans toutes les Assemblées du Clergé qui ont suivi la soumission des quatre Prélats, les Evêques ont toujours insisté sur la nécessité de signer purement & simplement le Formulaire, sans y admettre la moindre restriction : que les Universités du Royaume, & particulièrement la Faculté de Theologie de Paris, ont suivi cet exemple : que les Papes ont continué depuis Clement IX. à exiger avec exactitude cette signature pure & simple, selon la disposition des Decrets Apostoliques, qui en ont prescrit l'obligation : qu'enfin tout subterfuge a été ôté aux Novateurs sur cette matiere, par ce qui s'est passé en France à l'occasion du fameux cas de conscience, & par la Bulle Vineam Domini Sabaoth.

Quelque précise que soit la Bulle Vineam Domini, contre la doctrine qui établit la suffisance du silence respectueux quant au Fait de Jansenius, les Avocats prétendent cependant que Clement XI. n'a point condamné cette doctrine ; que sa Bulle ne proscriit la suffisance du silence respectueux que quant au point de droit : Clement IX., disent-ils, s'étoit bien précisément contenté du silence respectueux, Clement XI,

condamne-t-il ce silence respectueux spécifiquement comme appliqué au point de fait ? Non, il le condamne en general comme ne satisfaisant point à l'obéissance qui est dûe aux Constitutions de ses Prédécesseurs.... Jamais Clement IX. ne se contentoit du silence respectueux par raport à la décision du point de droit. *Un peu après ils disent de Clement IX.* qu'il s'est contenté de l'obéissance respectueuse qui est de ne dire, ni écrire, ni enseigner rien de contraire à ce qui a été décidé par les Papes sur ce sujet. *Et ils ajoutent*, qu'en ce point il n'est pas contredit par Clement XI. qui ne condamne pas spécifiquement le silence respectueux, déterminé à la décision du point de fait.

Qui auroit jamais imaginé qu'on eut osé donner à la Bulle de Clement X. une interprétation si évidemment détruite par les faits ? Quarante Docteurs avoient été consultés sur les dispositions d'un Ecclésiastique qui croyoit qu'il suffit d'avoir une soumission de respect & de silence pour ce que l'Eglise a décidé sur le fait de Janfenius, & qui avoit signé le Formulaire dans cette persuasion. Les Docteurs avoient repondu que les sentimens de cet Ecclésiastique n'étoient ni nouveaux ni singuliers, ni condamnés par l'Eglise, ni tels enfin que son Confesseur dût exiger de lui qu'il les abandonnât pour lui donner l'absolution. Il est manifeste qu'il ne s'agissoit là du silence respectueux que par raport au fait. Plusieurs Evêques condamnerent d'abord la résolution de ce Cas de conscience, & son Exposé, particulièrement en ce qu'il y étoit dit qu'il suffit d'avoir une soumission de respect & de silence, pour ce que l'Eglise a décidé sur le fait de Janfenius. La Faculté de Theologie de Paris condamna cette même proposition comme temeraire, scandaleuse, injurieuse aux Souverains Pontifes & aux Evêques de France,

France, & donnant occasion de renouveler entièrement la doctrine de Jansenius ci-devant condamnée.

Ce fut dans ces circonstances que le Pape Clement XI. donna la Bulle Vineam Domini, & voici comme il expose les erreurs qu'il condamne ; erreurs qui ne se trouvent que trop exactement copiées par les Auteurs de la Consultation.

Ils abusent, *disoit-il*, du Bref de Clement IX, nôtre Prédecesseur, adressé à quatre Evêques de France, comme si ce Pape qui a déclaré dans ce même Bref qu'il demeurait très-fortement attaché aux Constitutions d'Innocent X. & d'Alexandre VII. ses Prédecesseurs ; qu'il avoit exigé de ces quatre Evêques une vraie & entière obéissance, & qu'ils soucrivissent sincèrement au Formulaire d'Alexandre VII. ; avoit admis effectivement dans une affaire si importante quelque exception ou restriction, dans le tems même qu'il protestoit qu'il n'en auroit jamais admis aucune. *Il est bon de faire remarquer ici en passant, que voilà les Auteurs de la Consultation contredits formellement sur la Paix de Clement IX., & contredits dans un monument très-solemnel. Le Pape continué*: Ces hommes inquiets ont répandu de tous côtés des Ecrits & des Libelles composés avec un art recherché exprés pour tromper, dans lesquels, par un attentat injurieux au Siège Apostolique, & au grand scandale de toute l'Eglise, ils ont osé enseigner que pour rendre aux susdites Constitutions Apostoliques l'obéissance qui leur est dûë, il n'est pas nécessaire de condamner interieurement comme heretique le sens du Livre de Jansenius condamné, comme il a été marqué ci-dessus, dans les cinq Propositions, mais qu'il suffit de garder sur cela ce qu'ils appellent un silence respectueux. *Ces paroles s'accordent-elles avec ce qu'on lit dans la Consultation, Que le Pape Clement XI. n'a pas condamné*

spécifiquement le silence respectueux appliqué au point de fait? Enfin le Pape prononce solennellement que par ce silence respectueux on ne satisfait point à l'obéissance dûë aux Constitutions Apostoliques, mais que tous les Fideles doivent rejeter & condamner comme heretique, non seulement de bouche, mais aussi de cœur, le sens du Livre de Jansenius condamné dans les cinq Propositions, qui est celui que leurs propres termes presentent d'abord, comme il a déjà été dit, & qu'on ne peut souscrire licitement au Formulaire dans une autre pensée, dans un autre esprit, & dans une autre croyance. Il est étonnant après des expressions si précises, que les Avocats aient pu méconnoître le vrai sens d'une Bulle où Clement XI. s'est énoncé si clairement.

Ce qui se passa en France pour l'exécution de la Bulle Vincam Domini; le jugement même que les partisans de Jansenius porterent de cette Bulle, fournissent de nouvelles preuves pour détruire ce qui est avancé dans la Consultation. Nous déclarons, disent les Evêques dans le Mandement, qui fut dressé par l'Assemblée de 1705. pour l'acceptation de cette Bulle, que l'on ne satisfait point par le silence respectueux à l'obéissance qui est dûë aux Constitutions des Souverains Pontifes Innocent X. & Alexandre VII. qu'il faut s'y soumettre interieurement, rejeter non seulement de bouche, mais même de cœur, & condamner comme hérétique le sens du Livre de Jansenius, condamné dans les cinq Propositions.

Les Partisans de Jansenius n'épargnerent point cette même Bulle, lorsqu'elle fut devenue publique; ils se répandirent en invectives contre elle: un d'entre eux fut assez téméraire pour la dénoncer par un Ecrit public à l'Eglise Universelle. Se seroient-ils tant recris, s'ils avoient été persuadés que le Pape ne condamnoit pas spécifiquement le silence respectueux, comme

comme appliqué au point de fait ?

On ne peut s'empêcher de relever encore ici l'énormité de la Consultation, où il est dit que la Bulle Vineam Domini, suppose que le sens condamné de ces Propositions, est le sens du Livre de Jansenius; que les Bulles d'Innocent X. & d'Alexandre VII. le supposoient de même. Ce n'est point par supposition que les Bulles ont parlé du fait, ce n'est point par une simple supposition qu'elles énoncent que les cinq Propositions sont tirées du Livre de Jansenius, & condamnées au sens de son Livre. Alexandre VII. disoit Mr. Bossuet, a déclaré à toute l'Eglise l'examen exact qu'a fait son Prédecesseur Innocent X. non seulement du droit, mais du fait. C'est en conséquence de cet examen, c'est à la priere des Evêques de France, qui se plaignoient de ce que les Nouveaux par la distinction du fait & du droit, éludoient la condamnation du Livre de Jansenius, que ce Pape prescrivit les termes précis du Formulaire, pour exiger de la part des Ecclésiastiques une soumission complète à la condamnation du Livre & des propositions de Jansenius. C'est cette Loi que Clement XI. renouvella par sa Bulle de 1705. & dont il ordonna l'exécution. Est-il permis de réduire à une simple supposition, ce qui est l'objet précis de la Loi ?

Les erreurs qui se trouvent dans la Consultation par rapport à la signature du Formulaire, & que nous venons d'exposer, sont d'autant plus condamnables, qu'elles renferment un mépris formel de l'autorité Ecclésiastique & de la puissance Royale. Elles tendent en même-tems à anéantir tous les jugemens que l'Eglise a rendus sur les contestations qui l'affligent depuis 80. ans; & tous les Edits & Arrêts que nos Rois ont donnés pour protéger les Décisions du Pape & des Evêques sur ce point. On a vu que l'Eglise n'exige rien par rapport à la signature du Formulaire qu'elle n'ait

n'ait exigé dans tous les tems, lorsqu'elle jugeoit à propos en condamnant les erreurs, de condamner les Livres qui les renfermoient. On a vu que dans l'occasion presente elle a des raisons pour l'exiger, aussi fortes qu'elle en eût jamais; raisons qui consistent dans la nécessité de garantir les Fideles de la séduction, & de prévenir les artifices des Novateurs, dont le but est de soustraire à la censure le Livre de Jansenius, pour avoir la liberté de soutenir les erreurs qui y sont renfermées. On a vu combien sont vains & frivoles les subterfuges que les partisans de Jansenius ont employés, sous le prétexte de la Paix de Clement IX. pour s'assurer par les apparences d'une obéissance trompeuse, le moyen de se révolter impunément contre les décisions de l'Eglise. On a vu enfin que pour conserver les Défenseurs de Jansenius dans la possession de tenir une conduite remplie de fausseté & de déguisement, les Auteurs de la Consultation donnent à la Bulle Vincam Domini, au préjudice de la bonne foi, des interprétations aussi contraires aux propres termes de la Bulle, qu'au véritable sens, selon lequel elle a été reçüe & exécutée.

Ainsi sans examiner des questions dans lesquelles l'Eglise n'a pas jugé à propos, & n'a pas eu besoin d'entrer; nous dirons avec l'Eglise, sans aller plus loin qu'elle, qu'on ne peut lui refuser une soumission entiere & absoluë sur la condamnation du sens de Jansenius, l'Eglise sur-tout exigeant que cette soumission soit confirmée par un serment; que ce n'est pas assez de lui accorder une obéissance extérieure; qu'il faut une obéissance d'esprit & de cœur, qu'autrement le droit qu'elle a de condamner les erreurs, & les Ouvrages qui les renferment, seroit illusoire; que tant de commandemens qu'elle a reçus de Jesus-Christ, de se garder avec attention des faux Prophètes, & de leur doctrine, de noter même l'homme

heretique , seroient inutiles , & qu'elle se trouveroit exposée nuë & désarmée à la séduction des faux Docteurs : Nous dirons encore qu'en exigeant cette soumission d'esprit & de cœur , l'Eglise est conduite par la sagesse de Dieu ; Nous dirons enfin qu'en nous soumettant à une autorité que Dieu a établie , & dont il garantit la sagesse par son assistance , notre confiance est telle , qu'elle anéantit toutes les prétendues évidences qu'on voudroit lui opposer , & qu'elle nous met en état de porter sans craindre au Tribunal de J. C. le témoignage de nôtre obéissance.

ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
ESPAGNE , en PORTUGAL , &
en BARBARIE depuis le mois dernier.*

I. **E**spagne. Nous retrouvons encore la Cour dans l'Isle de Leon , & quoique pour l'ordinaire elle ne traîne à sa suite que le tumulte & l'embaras , la Ville de Cadix qui est dans ce voisinage , s'accommode parfaitement bien du long séjour qu'elle y fait . Il y a aussi quantité de Troupes Espagnoles cantonnées le long de la Côte d'Andalousie , & qui sont à portée de s'assembler en peu de tems . Le Roi & la jeune Princesse des Asturies ont été legerement indisposés , & la grossesse de la Reine , qui va être incessamment déclarée , avance heureusement . Le 22. Mars on regala L. M. d'un magnifique feu d'artifice qui fut tiré devant le Palais où elles ont pris leur logement : la machine étoit placée sur des bateaux environnés d'un grand nombre de barques , sur lesquelles on avoit distribué quantité de Matelots habillés de différentes couleurs , & à

la maniere de diverses Nations , & L. M. prirent beaucoup de plaisir à ce spectacle , particulièrement à voir des bombes d'une nouvelle invention , qui étant jettées dans l'eau , y brûlerent long-tems avant d'être éteintes & de faire leur effet. Le 23. le Vaisseau de guerre l'*Hercule* de 70. pieces de canon , fut lancé à l'eau , du Chantier construit derriere les *Puntals* , & le Roi , la Reine & les Infans furent presens à cette manœuvre , qui réussit parfaitement bien. Le Marquis de Brancas Ambassadeur de *France* a mandé les Domestiques & le reste de sa maison qu'il avoit laissé à *Madrid*. On meuble , dit-on , les appartemens du Château de *Grenade* ; ce qui fait dire que la Cour a dessein d'aller visiter cette Province , & même d'y passer l'Été , après qu'elle aura séjourné encore quelque tems à *Seville* , où Elle fait état de retourner au premier jour.

II. Rien jusqu'à present n'a pû déterminer le Roi à regler l'Indult sur un pied modique , & à ordonner la repartition aux Intereffés des Effets apportés par les Gallions , que l'on est encore actuellement occupé à décharger à *Cadix* ; pas même les instances réitérées des Ambassadeurs de *France* , d'*Angleterre* & d'*Hollande* , qui suivent de près cette négociation. Dans une nouvelle Audience qu'eurent ces Ministres le 21. à ce sujet , ce fut le Marquis de Brancas Ambassadeur de *France* , qui porta la parole ; mais le Roi s'étant contenté de répondre en termes generaux , que son intention étoit de vivre en bonne amitié avec leurs principaux , & de concourir à tout ce qui seroit raisonnable pour le maintien de la paix ; on ne peut rien dire de certain sur cette affaire , qui est sollicitée vivement , non seulement par les Puissances étrangères , mais même par les Négocians de la Nation , qui y sont également intereffés. Le 28. le Roi , la Reine &

L. A. R. s'étant rendus à bord de la Capitane des Galeres d'*Espagne*, virent donner la chasse à des Oyes par des Forçats Maures, qui s'étant jettés à la mer, prirent ces oiseaux avec une adresse surprenante, & dont L. M. ne purent s'empêcher de témoigner leur admiration. On recommence à dire qu'on fera partir cette année pour l'*Amerique* la Flotille & les Gallions, sous le convoi de trois Vaisseaux de guerre.

III. Le Roi a, dit-on, donné ordre de remettre au Comte de Kinigseck Ambassadeur de l'Empereur, une partie des Subsidés qui sont dûs à S. M. Imperiale, en exécution du dernier Traité de *Vienne*. On assure que le Duc de Bourbonville retournera au commencement de Mai à *Soissons*, & que S. Exc. sera chargée de nouvelles propositions, beaucoup plus acceptables que les précédentes. C'est un des principaux Articles de la Commission dont sont chargés ici les Ambassadeurs de *France*, d'*Angleterre* & d'*Hollande*, non seulement de demander le Reglement de l'Indult, & la distribution des Effets des Gallions; mais aussi de presser cette Cour de rendre l'activité au Congrez; & comme ces trois Ministres sont traités ici avec beaucoup d'égard & de distinction, on ne doute presque plus qu'ils ne réussissent dans leurs négociations, & qu'on ne leur accorde enfin ce qu'ils sollicitent depuis si longtemps. S. M. a nommé Dom Jerôme d'Ustaritz, Secrétaire du Conseil des Indes; Dom Marc Montado, Secrétaire de celui des Finances; & Dom Lagarra, Secrétaire du même Conseil dans la Salle, dite *des Millions*. Dom Laurento d'Armengal, Evêque de *Cadix*, a été reçu au nombre des Conseillers d'Etat de S. M. : C'est un Prélat d'un mérite très distingué. Dom Pedro Jean d'Alfato a été fait Fiscal du Conseil des Finances; Dom Joseph de Boreil,

Boreil , Auditeur de la Chancellerie de *Grenade* ; Dom Bernard d'Antojo , grand Prévôt de l'Audience de *Galice* ; Dom Pedro de Huelca , Payeur General des revenus du Roi , & Dom Jean Antoine de Vallejo , Secrétaire de la Jointe , dite des *Facultez*. Le Comte de Montiso , Grand d'Espagne de la premiere Classe , & Chevalier de la *Toison d'or* , est nommé Ambassadeur ordinaire de Sa Majesté à la Cour de *France*.

IV. Le 31. la Cour partit de l'Isle de *Leon* avec toute sa suite , pour retourner à *Seville* par *St. Lucar* ; la Reine par précaution se fait transporter en chaise à Porreurs à cause de sa grossesse ; & les Ministres Etrangers ont tous suivi dans ce nouveau voyage. Le même soir L. M. se rendirent à *Puerto Réal* ; le premier Avril , à *Puerto Sancta Maria* , où Elles ar-réterent le jour suivant , & le soir Elles partirent pour *St. Lucar* , où Elles arriverent fort tard ; & prirent leur logement dans le Palais du Duc de Medina Sidonia. L. M. dans ces differens endroits , ont été reçûtes avec des démonstrations de joye inexprimables ; & à *St. Lucar* , on s'y est distingué , entr'autres par la magnificence des Arcs de triomphe , érigés sur leur passage , par des illuminations , des feux d'artifice , & des fontaines de vin qu'on fit couler au peuple , du milieu de plusieurs grottes , construites devant le Palais. Le 3. la Cour se reposa à *St. Lucar* ; le 4. la Famille Royale passa la branche du *Guadalquivir* , qui coule devant cette Ville à bord d'une Felouque ; toute la suite la traversa sur diverses autres Barques , & L. M. se rendirent ensuite par terre au Château de *Coto de Onnana* situé à 5. lieues de *St. Lucar* , appartenant au Duc de Medina Sidonia. Comme cette belle Maison est contiguë à une grande Forêt , L. M. y prirent le 6. & le 7. le divertissement de la Chasse & de la Pê-

che. La veille du départ de la Cour de l'Isle de *Leon*, on dépêcha un Exprés aux Ambassadeurs Plenipotentiaires qui sont à *Paris*, & le Comte de Kinigseck, Ambassadeur de l'Empereur, en fit partir un autre pour la Cour de *Vienne*. L'envoi de ces Couriers a occasionné un bruit qui s'est répandu, & qui même se confirme, que le départ du Duc de Bourbonville pour *Soissons*, est fixé au commencement de Mai; que la distribution des Effets des Gallions se fera dans trois ou quatre semaines au plûtard; & que l'Indult va être réglé à 14. pour cent, y compris la dépense & les frais extraordinaires que le Roi a été obligé de faire pour les ramener à *Cadix*; que celui des Effets des Vaisseaux d'*Assogues*, restera sur l'ancien pied, qui est de cinq par cent. La Cour continua le 8. sa route pour *Seville*; Elle fera, dit-on, deux jours en chemin, & une partie de la suite de L. M. remontera la riviere à bord de diverses Galeres.

V. Il Paroit une liste des forces maritimes que l'*Espagne* a actuellement sur pied, consistant en 25. Vaisseaux de guerre, sçavoir, 17. à *Cadix*, 4. en *Biscaye*, & 4. en *Amerique*; non compris les Galeres, & quelques autres Vaisseaux que cette Couronne fait actuellement construire en *Russie*. Les Députés des principales Villes du Royaume ont délivré au Roi un Memoire, touchant le grand préjudice que cause à la Nation le retardement de la distribution des effets apportés de l'*Amerique*, & cette representation a été parfaitement bien reçue. S. M. a aussi paru faire plus d'attention aux dernières & nouvelles instances des Ministres de *France*, d'*Angleterre*, & d'*Hollande*, au sujet du Reglement de l'Indult; ce Monarque ayant fait esperer au Marquis de Brancas, que celui des effets des Gallions n'excéderoit pas 14. ou 15. par cent, & que celui des Vaisseaux
d'*Assogues*

d'*Affogues* resteroit sur l'ancien pied de cinq pour cent ; quoiqu'il paroisse par l'examen qui a été fait des dépenses & frais extraordinaires avancés par le Roi pour leur transport en *Europe* , que S. M. perdra 400. mille pieces de huit. La Reine fera, dit-on, ses couches à *Grenade*, où la Cour se propose d'aller passer une partie de l'Été. L'Infant Dom Louis & l'Infante Dona Marie-Therese, qui avoient été laissés à *Madrid* , à cause de leur bas âge, sont mandés à *Seville* , où ils sont attendus pour le 20.

VI. Leurs Majestés qui partirent le 8. de *Cotto de Onmana* , vinrent coucher le même jour dans une Maison Royale à quelques lieues de là : Le 9. s'étant renduës à *Los Nueve Cannos* , situé sur le bord d'un canal qui coule dans le *Guadalquivir* , Elles s'y embarquerent avec toute leur suite , à bord des Galeres qu'on y tenoit prêtes pour leur transport , & arriverent le soir à *Coria* , petite Place sur la même Riviere ; Elles y mirent pied à terre , & y passerent la nuit. Le 10. de grand matin Elles retournerent à bord , & sur les six heures du soir toute la Cour arriva heureusement à *Seville*. Le 11. & le 12. L. M. prirent le divertissement de la promenade dans les délicieux Jardins du Palais ; & le 13. , le 14. & le 15. Elles assisterent aux devotions de la Semaine sainte , dans l'Eglise Cathedrale de *Saint Ferdinand*. La Cour passera certainement ici les fêtes de Pâques , & suivant les apparences, le reste du mois ; le Roi se proposant de faire le 25. la ceremonie de donner le Collier del'Ordre du St. Esprit , aux nouveaux Chevaliers , en vertu d'un plein-pouvoir que S. M. en a reçu du Roi de *France*.

VII. *Cadix*. Il arriva dernièrement dans la Baye de cette Ville deux Vaisseaux d'*Ostende* , portans la Banniere de *France* , mais dont on ignore encore la destination. Le *Rye* , Vaisseau de guerre Anglois ,
est

est retourné à *Gibraltar* avec le *Phenix*, & un autre Navire de la même Nation, sur ce qu'ils n'ont pû obtenir la liberté d'entrer dans ce Port; & la *Princesse Louise*, autre Vaisseau de guerre Anglois, a fait voile pour *Lisbonne*. On équipe ici quatre Vaisseaux de guerre pour aller chercher, dit-on, le trésor qui est resté à *Lima*: Un des Gallions qui avoit relâché en *Galice*, arriva heureusement le 26. il fut suivi le lendemain de deux autres, & celui qui manque encore, & qui s'est fait radouber à *Campesche*, est attendu à tout moment. On ne desarme aucun des Vaisseaux de guerre qui sont dans la Baye, & même les équipages de ceux qui sont revenus de l'*Amerique*, sont encore à bord. On assure que dix de ces derniers doivent y être renvoyés, chacun avec 330. Soldats de troupes réglées, pour renforcer les Garnisons des Places maritimes en ce Pays; cependant on ne voit encore faire aucune disposition pour cela. Les effets des Gallions sont entierement déchargés, & ont été mis dans les magasins du Roi.

VIII. *Gibraltar*. La quantité de troupes Espagnoles qui sont cantonnées le long des Côtes d'*Andalousie*, semblent causer quelque ombre au Gouverneur de cette Place, qui, à tout événement, fait travailler avec toute la diligence possible à en perfectionner les fortifications. Le Vice-Amiral Cavendish a reçu de nouveaux ordres de rester ici avec l'Escadre Angloise qu'il commande, sur ce qu'une quantité considerable de Vaisseaux de guerre restent armés à *Cadix*, & pour observer leur mouvement: Ainsi ce que l'on avoit débité du retour de cette Escadre en *Angleterre*, ne se confirme pas. Les Espagnols ont encore une Sentinelle un peu hors de la portée du Canon de cette Place, & sont occupés à changer les Garnisons des lieux circonvoisins.

IX. *Portugal*. Le Roi vient d'ordonner une fabrication

brication de nouvelles especes d'or pour une somme très-considerable, dans tous les Hôtels de ses Monnoyes. Il y en aura de six differens prix, & avec les mêmes empreintes que celles qui ont actuellement cours dans le Royaume. La Flotte Marchande destinée pour *Rio de Jennero*, fit dernièrement voile du *Tage*, sous le convoi de deux Fregates Portugaises. Jamais le commerce n'a été plus florissant en *Portugal* qu'il l'est à present : ce que l'on attribue à la douceur du Gouvernement, qui s'applique uniquement à contribuer au bonheur & à la prosperité de la Nation. On assure que S. M. a résolu de se maintenir dans la neutralité, sans vouloir se mêler en aucune maniere des differends qui regnent entre les autres Puissances de l'*Europe*. Il ne reste que la broüillerie entre cette Cour & celle de *Rome* à ajuster ; mais ce sera une affaire finie, dès que le Pape voudra élever Mr. Bichi au Cardinalat.

X. *Barbarie. Maroc.* Les choses viennent, dit-on, encore de changer de face dans le Royaume de *Maroc*, par la mort de Muley Abdelmalech, que son frere Muley Hamet Deby a fait cruellement étrangler, & par celle de Muley Hamet Deby lui-même, qui fut trouvé mort deux jours après dans sa chambre, aparemment de poison. Si tout ce que l'on mande de ce Pays, est veritable, il faut avouer que ce Gouvernement, tout despotique qu'on dit qu'il est, est sujet à d'étranges révolutions. On ajoute à cette nouvelle, qui se confirme de plusieurs endroits, que les Noirs, au nombre de près de 80. mille, se sont rendus comme maîtres du Trône, sur lequel ils prétendent placer un Roi à leur choix ; mais que les Habitans de *Maroc* & *Fex*, s'y opposent fortement ; de sorte que tout est de nouveau en trouble & en confusion dans ce Royaume.

La Régence de *Tripoly* a envoyé une Ambassade
solem-

solemnelle à la Cour de *France*, pour desarmer & calmer le juste ressentiment de cette Couronne, qui étoit sur le point d'éclater.

Il est certain qu'il y a un *Traité de Paix* conclu entre la Régence d'*Alger* & la Couronne de *Suede*; il en coûte quelque chose à cette dernière, & il paroît une liste des presens qu'elle s'est engagée de donner aux Algériens, sçavoir 80. milliers de Poudre, 800. Canons de Fusils, 800. Lames d'Épée, 40. pieces de Canon, dont dix de métal; 800. paires de pistolets, 16. Cables de 12. pouces, & de 130. Braffes; 8000. Boulets, 50. Mats assortis.

On reçoit la confirmation de la mort tragique des deux derniers Rois de *Maroc*, & de l'avenement au Trône de Muley Abdala leur troisième frere, qui est à la tête d'une Armée de Noirs de 50. à 60. mille hommes.

Ceux de *Salé* n'ont plus, dit-on, actuellement aucun Corsaire en mer.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. On nous demande place dans ces Mémoires pour la Relation suivante, de la Béatification du glorieux Martyr FIDEL de *Sigmaringa*, Prêtre de l'Ordre des Freres Mineurs *Capucins*, qui fut célébrée à Rome le 24. Mars de cette année 1729. dans la Basilique de S. Jean de Latran.

Notre Sr. Pere le Pape Benoît XIII. ayant résolu par son Decret du 24. Fevrier, de faire publier la Beatification du glorieux Martyr FIDEL de *Sigmaringa*, dans la Basilique de S. Jean de Latran,

ran, & ayant déterminé pour cette Ceremonie le fufdit jour 24. de Mars ; quoique le tems fut fort court pour preparer toutes les chofes neceffaires à une pareille folemnité, néanmoins le R. P. Maximilien de Wanghen Capucin, & Solliciteur de cette Caufe, par une attention & une diligence finguliere, a procuré pour cette Ceremonie, tout ce qui en pareille occafion pouvoit contribuer à la gloire d'un fi illufre Heros de l'Eglife : Pour cet effet plufieurs vertueufes perfonnes de Rome ont correfpondu aux pieux defirs des Bienfaiteurs de la Nation Allemande, qui par une pure devotion envers ce grand ferviteur de Dieu, ont genereufement fupplé à la pauvreté des Peres Capucins, par d'abondantes aumônes, au moyen defquelles cette Ceremonie s'eft faite avec toute la pompe imaginable. Et comme peu de jours auparavant on avoit fait la folemnité de la Canonifation du glorieux Martyr St. Jean Nepomucene dans cette même Bafilique, avec une magnificence toute finguliere, le P. Solliciteur fupplia Sa Sainteté & l'Evêque d'Adrato de Conti de Sporck, Chanoine de la Metropolitaine de Prague, & Solliciteur de la Caufe du fufdit S. Jean Nepomucene, de permettre qu'une grande partie de cet appareil qui avoit fervi à la Canonization, fervît auffi à cette Beatification : Cette permiffion accordée de Sa Sainteté & du fufdit Evêque rendit toute la décoration non feulement facile, mais encore beaucoup plus brillante & majefteufe : comme il s'enfuit.

Sur le frontifpice de la principale façade de cette Bafilique, il y avoit un grand Médaillon qui representoit le B. FIDEL dans la gloire, avec cette infcription, *Beatus Fidelis à Sigmaringa Suevus Ord. Min. S. Francifci Capuccinorum, Miffionis S. Congregationis de Propaganda Fide in Rhatia, Præfæctus & Protomartyr.* Et deffous ce Médaillon étoient re-
presen-

présentées des Armes, çavoir , d'un côté celles du Souverain Pontife, & de l'autre celles de S. M. I. & Cath. Et sur les principales Arcades on voyoit les Armoiries des Religieux de l'Ordre de S. François Capucins d'un côté, & de l'autre celles du Chapitre de la même Basilique.

Et en entrant dans cette Eglise on voyoit de chaque côté de la grande Nef du milieu, cinq Arcades bien ornées, sur chacune desquelles étoient restés les médaillons de St. Jean Nepomucene, avec les mêmes lampes, & les mêmes lustres sur les Niches des Saints Apôtres, & au bas, les Cornes d'abondance. Et en allant vers l'Autel du milieu, on voyoit sur un Theatre à droite deux médaillons dont le premier representoit le B. FIDEL guerissant un homme d'une douleur au dos de cinq ans, avec ces mots, *Quinquennalis dolor à dorso flatim recedit.* Et l'autre representoit le B. qui rendoit la vûe à un Enfant, avec ces autres mots, *Infantis oculus pristina sanitati in momento restituitur.*

Dans le milieu de la Tribune on voyoit un Autel élevé avec un Cadre où le Bienheureux étoit porté par les Anges dans la gloire: Ce qui étoit un ouvrage admirable de Mr. le Chevalier Sebastiano Conca Prince de l'Academie de St. Luc, & à qui on doit attribuer la loüange des merveilleux desseins des médaillons.

Et à la gauche on voyoit un médaillon qui representoit une Religieuse guérie d'une douleur & d'une inflammation de sein par l'intercession du Bienheureux avec ces mots, *Religiosa Virgo à gravi uberis inflammatione illicò sanatur.*

Ensuite il y avoit un quatrième Médaille représentant le Bienheureux qui éteint l'incendie d'une Forteresse, avec ces autres mots, *Arcis Majenfeldæ incendium repente extinguitur.*

Ces quatre Médaillons étoient accompagnés de quatre emblèmes qui faisoient allusion aux principales vertus que ce grand Serviteur de Dieu a singulièrement pratiquées, lors qu'il exerçoit les fonctions de Missionnaire Apostolique, & lorsque pour la foi Catholique il souffroit le Martyr avec un courage invincible.

Dans le premier Emblème on voyoit un Lion qui tenoit une rose, avec ces mots, *fortiter & serviter*. Dans le second on voyoit la perspective d'une maison, & dont un chien enchaîné gardoit la porte, avec ces mots, *constanter & fideliter*. Dans le troisième on voyoit un arbre, sur une branche duquel étoient deux Tourterelles, & au bas un Serpent couronné avec la tête élevée, avec ces mots, *prudenter & simpliciter*. Le quatrième representoit un faisceau de bois allumé, & un Cigne qui étendant ses ailes pour voler, & élevant sa tête pour chanter, se jette dans les flammes, avec ces autres mots, *Patienter & hilariter*.

Dans le Prospect lateral sur l'arcade du milieu il y avoit un médaillon soutenu de deux Anges couleur de bronze, avec des rayons d'or dans deux Cadres dorés & percés à jour, & au milieu on voyoit le martyre du B. Fidel : & au dessous les bras de Jesus-Christ, & du Seraphique Patriarche St. François y paroissoient relevés en bosse avec cette inscription semblable à celle de la façade, *B. Fidelis, &c.*

Enfin pour expliquer cette ceremonie, il faut remarquer que Mr. Gambarucci, Archevêque d'Amasie, & premier Maître des ceremonies de S. S. ayant déjà fait avertir les Cardinaux, les Prélats, les Consultants & les autres Officiers de la Congregation des Rites, de se trouver pour les 8. heures du matin dans la Sacristie de la susdite Basilique pour assister à la solemnité : quoique l'air fut rempli

pli de frimats , & qu'il fit un grand froid , cependant les Cardinaux s'y rendirent au nombre de 18. comme aussi toutes les autres personnes qui y étoient invitées : De la Sacrificie ils allerent processionnellement au Chœur , le Clergé de ladite Basilique les suivoit : l'Evêque d'Adrato revêtu d'une Chappe , & enfin le Cardinal Pamphili , qui malgré la rigueur du tems , son grand âge & diverses infirmités , voulut absolument assister en personne à cette ceremonie en qualité d'Archiprêtre de ladite Basilique.

Les Cardinaux ayant pris les places qui leur étoient préparées du côté de l'Evangile , les Consultants & Officiers de la Congregation des Rites se mirent dans des Formes près des Cardinaux ; & du côté de l'Epître , derriere le Buffet sur lequel il y avoit des Chandeliers & tout ce qui regardé le service de l'Autel , les ornemens de l'Evêque officiant , du Diacre , Souâdiacre & de l'Assistant y étoient disposés ; & dans un lieu distingué par des tapis de drap d'or , étoit le susdit Cardinal Pamphili qui assistoit : ensuite étoient placés les Chanoines du Chapitre de Latran , & après eux suivoit le R. P. Maximilien de Wanghen Solliciteur : & dans les autres Formes se trouvoient les Beneficiés du susdit Chapitre.

Tous s'étant ainsi mis en ordre , les Maîtres des ceremonies de ladite Basilique se leverent de leur place , & le premier conduisit au Cardinal Marini , Préfet de la Congregation des Rites , Monsieur Tedeschi , Archevêque & Secretaire de la même Congregation , & le second appella le Reverend P. Maximilien , Solliciteur de la Cause ; celui-ci tenant en main le Bref de la Beatification , representa à S. Em. par un éloquent discours Latin , qu'ayant obtenu de Sa Sainteté le Bref de la Beatification

fication du glorieux Martyr FIDEL de Sigmaringa, il le supplioit que ledit Bref fut publié avec toutes les formalités requises dans cette sainte Basilique, soutenuë par ce glorieux Martyr, comme Innocent III. vit autrefois qu'elle étoit soutenüë par le Seraphique patriarche S. François : En même-tems Son Eminence ayant entendu la supplique du Solliciteur, l'envoya au Cardinal Pamphili pour la mettre en exécution, & donna le Bref à un Chapelain du Chœur, afin de le lire & de le publier en Chaire à tout le peuple ; après cette publication l'Evêque d'Adrato entonna le *Te Deum*, & en même tems le Tableau du Bienheureux Martyr qui étoit resté couvert d'un tafetas verd, fut découvert & montré à la veneration publique ; la même chose se fit aux Medaillons, & puis on entendit un grand bruit de boëttes, de trompettes, de tambours & des cloches de cette Basilique.

Alors on distribua aux Cardinaux les images de soye du Bienheureux, avec un abrégé de sa vie & de son martyre ; comme aussi aux Prélats, Consultants, Officiers & aux Chanoines du Chapitre, &c. avec cette difference que les dentelles d'or qui ornoient les images qui furent distribuées aux Cardinaux, étoient plus grandes & plus riches.

Le *Te Deum* étant fini, & le susdit Evêque ayant encensé l'image du Bienheureux Martyr, deux Choristes chanterent le Verset *Ora pro nobis B. Fidelis*, & le susdit Evêque revêtu des habits Pontificaux, après avoir recité l'Oraison propre, commença la Messe solennelle, qui fut chantée par 4. Chœurs de Musique, composés de 60. Musiciens. Le Chevalier de St. George assista à toute cette cérémonie, comme aussi l'Ambassadeur de Malte, quantité de Noblesse, & il y eut un très-nombreux concours de toutes sortes de personnes pour reverer
cette

cette sainte Image , & gagner l'Indulgence plenièrè qui pour cet effet avoit été publiée.

II. Le départ du Pape pour *Benevent* étant résolu pour le 28. Mars, S. S. fit le 27. la ceremonie ordinaire de benir la *Rose d'or* ; qu'Elle a envoyé par le Pece Lundecker son Theologien , à l'Eglise Cathedrale de *Genes*. Le lendemain 28. le nouveau Cardinal Cibo fut conduit en habit de Prêlat par Mrs. Gambarucci & Reati, Maîtres des Ceremonies auprès du St. Pere, qui lui donna la Calotte rouge, & ayant ensuite été revêtu des habits de Cardinal , il se rendit à un Consistoire public que le Pape tenoit, dans lequel S. S. fit la ceremonie de lui donner le Chapeau, & de lui ouvrir & fermer la bouche : S. Em. reçut en même tems le titre de *Saint Etienne sur la Rotonde*, & l'après-midi Elle alla visiter avec un nombreux cortege le Cardinal Barberini Sous Doyen du Sacré Collège, & la Duchesse de Gravina nièce du Pape. S. S. a signé un Ordre pour faire payer dix mille écus au Cardinal Coscia, dont sept mille doivent être employés aux frais de son voyage à *Benevent*, & les autres trois mille, donnés au Cardinal Cibo, pour le dédommager des dépenses extraordinaires qu'il a été obligé de faire à l'occasion de sa promotion au Cardinalat. Le Cardinal Querini est parti pour son Evêché de *Bresce* ; & le Cardinal Lercari, Secretaire d'Etat, ayant appelé dernièrement tous les Evêques qui étoient ici ; leur signifia un Ordre, portant qu'ils eussent à partir sur le champ, pour aller dans leurs Dioceses faire les fonctions de la Semaine sainte & des fêtes de Pâques, à quoi ils ont tous obéi. Mr. Acquaviva a été déclaré Maître de Chambre de S. S., à condition qu'il prenne les Ordres sacrés, & il suivra le Pape à *Benevent*, qui le pourvoira d'un Evêché *in Partibus*, avant de prendre possession de sa Charge.

Mr.

Mr. Simoni, Secretaire des Chiffres, a reçu par les mains du Cardinal Corfini, la Manteline de Prêlat, de même que Mr. Vitteleschi, à qui le Pape a promis le premier Evêché vacant. Mr. Olivieri a été nommé Prêlat Domestique actuel de S. S. Le Cardinal Alberoni, outre le Fief de *Castel Romano*, vient encore d'en acheter un autre considerable qui lui est contigu.

III. A l'issuë du Consistoire dont nous venons de faire mention ci-dessus, les Cardinaux qui y avoient assisté, prirent congé du Pape, qui s'étant rendu du Palais *Vatican*, à l'Eglise neuve des Peres de l'Oratoire, y reçut de semblables complimens de Mr. Spinola Gouverneur de *Rome*, & du Duc de *Guadagnola Conti*. S. S. alla ensuite à l'Eglise des Peres Dominicains de la *Minerve*, pour y recevoir la Benediction du General de cet Ordre; de-là, à celle de *Sainte Marie Majeure*, où Elle celebra la Messe, & étant sortie par la porte de *Saint Jean*, Elle partit pour *Benevent* avec très-peu de suite. Le soir S. S. arriva à *Marino*, où Mr. Orfini son neveu l'attendoit, & Elle prit son logement dans le Couvent des Peres Augustins. Le Grand Connétable *Colonna* eut l'honneur de l'y complimenter; ce Seigneur traita aussi très-splendidement à souper toute sa suite, & la logea dans sa maison de plaisance. Le 29. le Pape coucha à *Velettri* dans le Couvent des *Bons Freres*. Le 30. S. S. continua sa route, & se trouva le 3. Avril à *Sessa*. Le 4. Elle passa par la Ville de *Capoïse* sans s'y arrêter, & alla coucher au Bourg de *Matalone* dans le Couvent des Dominicains. Le 5. Elle passa la nuit à *Monte-Sanchio*, & le 6. avant midi Elle arriva heureusement à *Benevent*. On apprend que le 10. S. S. y fit la ceremonie dans l'Eglise Cathedrale, de benir & de distribuer les Palmes; qu'Elle a officié régulièrement tous les jours

de la Semaine sainte , & que nonobstant les fatigues qu'Elle avoit essuyées dans ces différentes fonctions , Elle jouïssoit d'une parfaite santé. Que la seule mortification qu'Elle avoit eu , étoit d'avoir trouvé la vie & les mœurs des Beneventins beaucoup empirés depuis son dernier voyage , & qu'Elle se proposoit de partir le 10. Mai pour retourner à Rome. Ramenons-y aussi le Lecteur , & voyons ce qui s'y est passé depuis le départ du Pape.

IV. Le 3. & le 7. les Cardinaux Fini & Coscia partirent pour aller joindre le Pape à Benevent ; & le Cardinal Lercari , Secrétaire d'Etat , est allé à Albano , pour y passer quelques jours. Le Cardinal d'Althan , ci-devant Viceroi de Naples , & Evêque de Vaccia en Hongrie , partit aussi le 5. avec huit Caleches, deux Carosses , & quelques Chariots chargés de bagages, pour la Cour de Vienne ; & le Cardinal Caraffa , le 9. pour Naples , avec le Prince de Belvedere son neveu , & la Princesse son Epouse. On fait par ordre du Cardinal Coscia , la patrouille jour & nuit dans le Quartier & sous les Portiques de St. Pierre , pour empêcher qu'on ne fasse pendant l'absence du Pape & de S. Em. , aucune insulte aux Maisons des Beneventins qui y sont situées. Mr. Acquaviva a pris les Ordres , & Mr. Cremona Valdina fut sacré le 6. Evêque *in partibus* dans l'Eglise de St. Ignace , par le Cardinal Zonedari. La Congregation des Rites s'assembla dernièrement au sujet de la Beatification du Fondateur des Peres de la Mission Française , à laquelle le Pape a ordonné de travailler avant son départ. Les Jésuites vendent publiquement dans leur nouveau Couvent de St. Ignace , les effets de la Succession du feu Cardinal Salerno , qui leur a été adjudgée.

V. Il arriva le 11. un Courier de Cabinet du Roi de France , qui partit d'abord pour Benevent avec
le

le Secrétaire du Cardinal de Polignac, allant demander au Pape la dispense pour le Mariage de Mr. le Duc d'Orléans, avec la Princesse Eelizabeth de Lorraine sa Cousine Germaine. Le même Exprés étoit chargé de faire part à S. S. de la mort du Duc de Lorraine, & de celle de l'Evêque de *Wurtzbourg*. Le 10. qui étoit le Dimanche des *Rameaux*, le sacré College assista à la benediction & à la distribution des Palmes dans la Chapelle *Sixtine*; ce fut le Cardinal Cinfuegos qui y officia. L'après-midy le Cardinal Porcia alla à l'Hôpital de la Trinité des Pelerins, où il lava les pieds, & servit à souper tous les pauvres qui s'y trouvoient; & le 13. le Sacré College entendit les *Tenebres* dans la même Chapelle. Le Jeudi Saint il y assista au Service divin, & au lavement des pieds de 12. pauvres Prêtres; après quoi L. Em. au nombre de 50., restèrent à dîner à la table qu'on leur avoit préparée suivant l'usage. Les autres devotions & solemnités de la Semaine sainte se sont achevées avec la pompe & les cérémonies accoutumées, & le Sacré College en a fait toutes les fonctions pendant l'absence du Pape, qui a fait la même chose à *Benevent*. Le Chevalier de St. George a écrit à la Princesse son Epouse, qui est encore à *Boulogne*, qu'elle pouvoit le venir rejoindre en cette Ville après les Fêtes de *Pâques*, avec les deux Princes leurs fils. Le Cardinal Barberin a donné à Dom Jules Carbognano, l'administration de tous les Effets de la Maison *Barberin*, qui lui appartenoient comme Prince de *Palustrine*. Le Cardinal Selleri & le Prince Ruspoli, qui ont été dangereusement malades, commencent à se mieux porter.

VI. Les Galeres sont sorties du Port de *Civita-Vechia* pour aller couvrir les Côtes de *l'Etat Ecclesiastique* contre les courses des Corsaires, pendant le

féjour que fera le Pape à *Benevent*. S. S. a été incommodée d'une fluxion sur les yeux ; mais Elle n'a pas laissé d'officier pendant les trois fêtes de Pâques dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville en qualité d'Archevêque , & de remplir toutes les fonctions Pastorales. Il est survenu quelque broüillerie entre le Cardinal Coscia & le Cardinal Fini, sur le choix qu'a fait le St. Pere de ce dernier pour être son Auditeur ; le Cardinal Coscia ayant prétendu que cet Emploi devoit être plutôt conféré à Mr. de Targa son frere. Ce petit démêlé n'a pas plû à S. S. , & il paroît que la faveur du Cardinal Coscia en est un peu alterée. Comme l'Empereur avoit fait défense aux Evêques *Napolitains* de venir assister au Concile que le Pape se proposoit de tenir à *Benevent* , S. S. a dépêché un Exprés à la Cour de *Vienne* , avec un état des matieres qui devoient y être agitées ; & Elle attend avec la derniere impatience la réponse de S. M. I. , afin de pouvoir tenir ce Concile , en cas qu'elle soit favorable. Quelques Lettres particulieres qu'on reçoit , portent que la mort a enlevé ce saint Pontife au milieu de son Troupeau cheti : c'est une nouvelle à éclaircir le mois prochain.

VII. On n'apprend rien depuis le départ du Pape , de fort interessant de *Rome* , où les Fêtes de Pâques se sont passées en devotions à l'ordinaire. Le Cardinal Scillery est retombé malade , & on desespere de sa convalescence , à cause de son grand âge. Le Cardinal Alberoni fait bâtir à son nouveau Fief de *Casfel Romano* ; & le 22. le Cardinal Corradini partit pour *Sessa* la patrie , où S. Em. se propose de recevoir & de complimenter le Pape à son retour de *Benevent*. On a reçu avis que Mr. Cervioni étant allé pour prendre possession de l'Archevêché de *Lucques* , dont le Pape l'a nouvellement pourvû ,

pourvû, avoit trouvé les portes de la Ville fermées, sur ce que le Magistrat soutient que son élection s'est faite contre leur droit & liberté: Ce Prélat est *Florentin* d'origine, & cette affaire pourra bien broüiller la République de *Lucques* avec le *St. Siège*. Les nouvelles de *Rome* du 23. ne disent encore rien de la prétenduë mort du Pape.

VIII. *Naples. Sicile.* Le Grand Maître de *Malthe* a fait complimenter le Comte de Harrach, nouveau Viceroi, sur sa prise de possession de la Viceroyauté de ce Royaume; Sa Serenité avoit revêtu pour cela du caractère de son Ambassadeur, le Bailly Dom Venceslas de Harrach, General des Galeres de la Religion, & fils de Son Excellence, qui arriva le 26. Mars à *Pozzuolo*, à bord d'un Vaisseau de guerre Maltois; & qui ayant été conduit ici dans les Carrosses de la Cour, eut le 27. audience du Viceroi & de la Vicereine ses pere & mere, avec les ceremonies usitées; étant accompagné de 30. autres Chevaliers de *Malthe* qui lui faisoient cortège. La Chambre Royale lui a fait un présent magnifique, & chacun s'est empressé ici de lui procurer les honneurs dûs à son caractère, & tous les plaisirs dont cette délicieuse Ville abonde. Ce Seigneur s'étant depuis rendu à *Benevent*, a aussi eu l'honneur d'y complimenter le Pape sur son heureuse arrivée en cette Ville-là: Il se loïte beaucoup du gracieux accueil que lui a fait S. S. avec laquelle il eut un entretien de près d'une heure, & qui lui fit présent en partant, d'une magnifique Couronne d'agate avec sa médaille, & de trois autres médailles, l'une pour le Viceroi son pere, l'autre pour la Vicereine sa mere, & la troisième pour lui. Le Comte de Harrach, pendant la solemnité de Pâques, a accordé les grâces ordinaires aux criminels.

On compte que depuis environ deux mois on a

transporté du Royaume de *Sicile* dans l'Isle de *Malthe* dix mille barils de poudre , 40. mille mesures de grains , & six mille barriques de vin. On a envoyé de *Palerme* des Ingénieurs , pour presser les nouveaux ouvrages dont on augmente les Villes de *Mont-Real* & de *Syracuse*.

IX. *Malthe*. On apprend par des Lettres de *Malthe* du 27. Mars , que le *St. Vincent* , Vaissseau de guerre de la Religion , monté de 40. pieces de Canon & de 250. hommes d'équipage , commandé par le Chevalier *Deoulx* , ayant rencontré le 23. à la hauteur de l'Isle de *Lampadouse* , un Corsaire d'*Alger* de 46. Canons & 360. hommes , qui retournoit de *Tripoly* à *Alger* , portant Pavillon *Hollandois* , ledit Chevalier arbora celui d'*Angleterre* , & feignit de prendre la fuite pour mieux l'engager au combat ; que le Corsaire étant arrivé à la portée du Canon , avoit d'abord mis son véritable Pavillon , & le Chevalier le sien ; que là-dessus le Corsaire prit la fuite à toutes voiles ; mais que son grand mât de hune ayant été rompu , cela avoit été favorable au Vaissseau *Malthois* , qui auroit eu autrement de la peine à le joindre , parce qu'il étoit nouvellement carené ; que le Chevalier l'ayant joint le 24. sur les cinq heures du soir , l'attaqua avec beaucoup de vigueur jusqu'à la nuit , pendant laquelle il se contenta de le garder à vûë ; que le 25. à la pointe du jour le combat ayant recommencé , le Corsaire fut forcé de se rendre au Chevalier , qui le conduisit à *Malte* le lendemain 26. ; que le feu avoit été si vif pendant le combat qui avoit duré onze heures , qu'il ne resta à bord du Corsaire que 172. hommes , parmi lesquels il y en avoit 34. blessés ; mais qu'il n'y avoit eû à bord du *Saint Vincent* que 4. hommes tués & 14. blessés ; que s'étant trouvé sur le Corsaire 25. Esclaves Chré-

tiens

tiens de différentes Nations , ils avoient d'abord été renvoyés chez eux. D'autres avis portent qu'on avoit découvert depuis peu dans cette Isle une conspiration tramée par les Habitans Grecs , qui étoient convenus de se soulever , en cas que les Turcs entreprissent de faire descente ; qu'on avoit sentit un tremblement de terre dans l'Isle de *Candie* , mais qu'on n'en marquoit aucune circonstance , ni quel dommage il avoit causé.

X. *Milan*. Le Comte de Daun fit conduire dernièrement prisonnier au Château de *Trezzo* , le Marquis *Conati* , pour avoir maltraité la Patrouille de nuit. S. Ex. a aussi fait arrêter par ordre de la Cour de *Vienne* , un Secrétaire du Senat , un Chancelier & un Ecrivain , tous trois soupçonnés d'avoir communiqué aux *Genois* le Resultat d'une Consulte faite au sujet des différends entre l'Empereur & la République de *Genes* , & dont cette Regence a été informée avant même qu'elle eût été communiquée à S. M. I. On les a séparé en différentes prisons , & on instruit leurs procès. L'accommodement entre cet Etat & la même République , touchant le Fief de *Saravalle* , est , dit-on , encore fort éloigné. Le Cardinal d'Althan est passé par cette Ville , retournant de *Rome* à la Cour de *Vienne* par *Turin*. Le tems continué d'être fort mauvais en ce Pays , aussi bien que dans tout le reste de l'*Italie* ; on s'y plaint fort de la pluye & du froid.

XI. *Bologne*. Le Senat a ordonné des prières publiques pour demander à Dieu de détourner les inondations dont on est menacé en ce Pays , par la fonte des neiges & les pluies qui tombent continuellement. L'Epouse du Chevalier de *St. George* fait emballer ses meubles , & va rejoindre le Prince son Epoux avec sa Famille. La Maison *Tanara* a fait de grandes réjouissances au sujet de l'élevation au
Cardinalat

Cardinalat de Mr. Cibo leur parent. Le Lord Inverness est passé par ici en poste, allant trouver le Chevalier de St. George à Rome; le Cardinal d'Althan, retournant à *Vienne*, & la Duchesse Douïariere de *Parme*, allant à *Lorette* faire un voyage de devotion. Le 22. le fils aîné du Chevalier de St. George partit pour *Rome*, accompagné de son Gouverneur & de quelques Domestiques.

XII. *Venise* Mr. Jacques Boldu, ci-devant Capitaine des Galeasses, fut élevé le 3. Avril par le Sénat à la Charge de Provediteur de la Flotte, en la place de Mr. George Grimani dont le terme va expirer. Le 19. le Grand Conseil s'étant extraordinairement assemblé, honora le Chevalier Barbon Morosini, Ambassadeur à *Rome*, de la Dignité de Procurateur de *St. Marc*, vacante par la mort de Mr. Jerome Delphino. Mr. Vincent Morosini son frere reçut l'après-midi les complimens là-dessus de toute la Noblesse, qui se rendit à son Palais en robe de ceremonie; il y eut le soir & les deux suivans des réjouissances extraordinaires avec un grand concours de Masques; & les Parens & amis du nouveau Procurateur, firent pareillement allumer des feux de joye devant leurs Palais qui furent aussi magnifiquement illuminés. Le 30. Mr. Dona, qui va à *Constantinople* en qualité d'Ambassadeur de la Republique, s'embarqua à bord d'un des trois Vaisseaux de guerre qui doivent lui servir de convoi; & huit Compagnies d'Infanterie Italienne, après avoir passé en revûe au *Lido*, s'embarquerent aussi sur les mêmes Navires pour aller renforcer les Troupes qui sont à *Corfou*.

XIII. *Genes*. Il y a eu de grandes réjouissances & des illuminations pendant trois soirs consecutifs aux Palais du Prince Doria & des Marquis de Torriglia à l'occasion de l'élevation au Cardinalat de

Mr.

Mr. Cibo leur parent. Le 4., le 5., & le 6. on fit par ordre de l'Archevêque des prieres de 40. heures dans toutes les Eglises de cette Ville avec l'exposition du *Vénérable*, pour obtenir du Ciel un tems convenable à la saison. Sur l'avis qu'on a a reçu que la peste s'étoit manifestée de nouveau en *Turquie*, on a défendu tout commerce avec ce Pays-là, & les Bâtimens qui viendront désormais de la mer *Adriatique*, seront tenus de faire quarantaine entiere avant d'entrer dans le Port. Les Maîtres de quelques Bâtimens rapoient qu'on a aperçu sur les Côtes de *Sardaigne* divers Corsaires de *Barbarie*, entr'autres trois Galliottes de *Tunis* faisant route de ce côté-là; & que 18. autres Corsaires étoient sortis de *Biserte* pour aller en course. On dit la jeune Princesse de *Carbognano*, nièce du Cardinal Barberin, arrivée à *Novi*, & qu'elle doit venir faire sa résidence à *St. Pierre d'Arene*, jusqu'à ce que les differends au sujet de son mariage, soient terminés.

XIV. *Parme*. La Duchesse Doüairiere de *Parme* va avec un nombreuse suite faire un voyage de devotion à Nôtre Dame de *Lovette*: Elle passera par *Bologne*; & le Prince Emanuel de Portugal son neveu, l'accompagne, dit-on, dans ce voyage.

XV. *Turin*. On dit à present que la Cour passera l'Eté à la *Venerie*, & ne reviendra à *Turin* que vers l'Automne. Le Roi accompagné du Prince de Piémont, & du General Rebender, alla dernièrement visiter le Fort de la *Brunette* près de *Suze*, & S. M. y ordonna encore quelques nouvelles augmentations. C'est un des plus régulier & des mieux fortifié de l'*Europe*, par les ouvrages qu'on y a faits, & qui sont tous taillés dans le Roc. Le Marquis de Cambis, Ambassadeur de *France*, est parti pour aller avec le même caractere à la Cour de *Vienne*.

La jeune Princeſſe , Epouſe du Prince de Piémont, eſt heureuſement accouchée d'une Princeſſe. On prépare un renfort de Troupes pour la Sardaigne.

XVI. *Suiſſe*. Les Officiers du Canton de *Lucerne*, qui ſont au ſervice de l'*Eſpagne*, ont reçu l'argent neceſſaire pour faire leurs recrues, & travailler aux nouvelles levées; mais on ne dit encore rien de poſitif du renouvellement de l'Alliance avec cette Couronne & les Cantons Catholiques. On n'eſt pas plus aſſuré du renouvellement de celle que le Marquis de Bonac Ambaſſadeur de France a propoſée aux Cantons proteſtans. L'ouverture de l'Assemblée generale des *Griſons*, eſt fixée à *Coire* pour le 10. Mai. Les affaires ſont toujours fort broüillées en ce Pays par la meſintelligence qui regne entre les trois Liges, & les Députés de la *Maiſon-Dieu*, qui avoient été envoyés auprès des Cantons Suiſſes, étans revenus, ont rendu compte du succès de leurs négociations, dont ils ont, dit-on, lieu d'être ſatisfaits.

A R T I C L E I V.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. **V***erſailles*. Le départ du Roi pour *Compiègne* n'eſt différé que parce que S. M. ſe propoſe de gagner ici le *Jubilé*, d'aſſiſter à toutes les ceremonies ordinaires de la Semaine Sainte, & d'y paſſer les fêtes de Pâques. Le 14. Avril, jour du Jeudi Saint, le Roi lava les pieds à 12. pauvres hommes, & les ſervit enſuite à table, le Duc de Bourbon, Grand Maître de la Maiſon précédant le ſervice avec les Maîtres d'Hôtel, & les plats étans portés

portés par le Duc d'Orleans, les autres Princes du Sang, & les principaux Officiers de S. M. L'après-midi la Reine lava aussi les pieds à 12. pauvres filles, qu'elle servit pareillement à table; le Marquis de Villacerf, son premier Maître d'Hôtel, précédait le service, & les plats étoient portés par les Princesses du Sang, & par les Dames de la Maison de S. M. Il est survenu une enflure sous le menton de Madame de *France* la cadette; on lui a donné une nouvelle Nourrice, & dès qu'elle sera rétablie de cette fluxion, on la sevrera, comme on a déjà fait Madame de *France* l'aînée. La consommation du mariage de Mr. le Duc d'Orleans avec la Princesse Elizabeth de *Lorraine* sa cousine germaine, est remise au mois de Septembre prochain, & on a envoyé à *Rome* en solliciter la dispense. Le vieux Maréchal de Villeroy est indisposé, & la Duchesse Douairiere d'Orleans a eu quelques accès de fièvre dans l'Abbaye de *Tresnel*, où elle est en retraite. Madame Van Hoey, Epouse de l'Ambassadeur de L. H. P. les Etats Generaux, est partie pour retourner en *Hollande*.

II. Un Détachement des Gardes a reçu ordre d'aller à *Soissons*, où tous les Ministres Plénipotentiaires qui étoient à *Paris*, retournent journellement, les conférences du Congrès devant s'y renouer au commencement de Mai, & les premiers Ambassadeurs Plénipotentiaires de l'Empereur & du Roi d'*Espagne*, étant attendus pour ce temps-là. Le 18. Mr. Horace Walpole, Ambassadeur du Roi de la *Grande-Bretagne*, revint de *Londres*, & fut suivi le 20. par Mr. Stanhope son Colleague. On mande de *Toulon*, qu'il y est arrivé trois Députés de la Régence de *Tripoly*, qui viennent faire leurs soumissions au Roi, & demander le renouvellement de la Treve, mais qui ne se rendront à la

COUR

Cour qu'après avoir achevé leur quarantaine. On prétend que le Traité d'accommodement qu'ils viennent solliciter, a déjà été réglé dans le Conseil, à des conditions très-avantageuses à la Nation, la Cour voulant profiter de la consternation où se trouvent ces Corsaires, pour réprimer leur temerité. Le Duc de Boufflers part pour son Gouvernement de *Flandres*, & le Cardinal de Rohan pour sa belle Maison de *Saverne* en *Alsace*. Le Roi a donné au Duc de Chaulne le Gouvernement de la Ville & Citadelle d'*Amiens*, vacant par la mort du Marquis de Canillac: le Marquis de Monboissier a été pourvû de la Charge de Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires; & Mr. de l'Isle, ancien Brigadier, est nommé pour commander sous les ordres du Comte de Bellille, les Troupes employées aux Travaux de *Metz* & de *Thionville*. On recommence depuis le retour de la belle saison à travailler aux nouvelles fortifications de ces deux Places, auxquelles vingt Bataillons sont actuellement employés; la Cour, par la prodigieuse dépense qu'elle se propose de faire, & par l'étendue & la régularité des ouvrages qu'elle a fait tracer, se promettant de rendre cette frontière impénétrable, & particulièrement la Ville de *Metz*, une des plus fortes & des plus régulières du Royaume. Il est étonnant avec quelle diligence ces travaux sont poussés, & avec quelle attention la Cour fait exécuter ce projet. On parle d'établir dans toutes les Provinces des Inspecteurs sur les Marechaussées, afin d'arrêter le cours des abus qui se commettent. S. M. a accordé au Marquis de Gaudelu, fils du Duc de Trelmes, la survivance de 8000. livres de pension, sur celle de 20000. livres dont le Duc son

son pere jouit, en consideration de son mariage avec Mademoiselle de Tingry.

III. La veille de Pâques, le Roi revêtu du grand Collier de l'Ordre du *St. Esprit*, & accompagné des Princes du Sang, entendit la grande Messe dans l'Eglise Paroissiale, & y reçut la Communion par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumônier; après quoi S. M. fit la cérémonie de toucher grand nombre de malades. Le 19. Elle dina au Château de la *Muette*, où se trouverent le Duc d'Orleans, le Comte de Clermont, le Maréchal de Villars, & quelques autres Seigneurs; & sur les deux heures de l'après midi, s'étant renduë à cheval dans la plaine de *Sablons*, Elle y fit la revûë des deux Regimens des Gardes Françaises & Suisses, à la tête desquels étoient les Ducs du Maine & de Grammont. Le 22. à 7. heures du matin, le Roi partit pour *Compiègne*; à neuf heures S. M. passa sur le Boulevard de la Ville de *Paris*, & le soir Elle arriva en chassant dans cette Maison Royale. Tous les Ministres d'Etat & étrangers doivent y suivre ce Monarque; la Cour y sera fort nombreuse, & ce sera dans ce Château que les trois Envoyés de la Regence de *Tripoly* seront conduits, lorsqu'ils auront achevé leur quarantaine à *Toulon*. Les Bureaux se tiendront à *Versailles*; mais les principaux Commis iront une fois la semaine à *Compiègne*, faire signer les Expéditions & les Dépêches. La Reine restera ici, & n'ira pendant l'absence du Roi, faire sa résidence ni à *Trianon* ni à *Marly*, parce que cela auroit occasionné une trop grande dépense. Le Prince de Tonnay-Charente fait a present les fonctions de Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en la place du Duc de Mortmar son pere, qui est fort âgé. Le Maréchal de Berwick est allé passer quelque tems à la Terre de *Fitz-James*.

IV. Avant le départ du Roi pour *Compiègne*, le Marquis de Stainville, Ministre de *Lorraine*, notifia dans les formes à S. M. la mort du Duc son Maître, & la Cour a pris le deuil, qu'elle portera pendant six semaines. Le Marquis de Ste. Croix & Mr. Barrenachea, Ministres Plénipotentiaires d'*Espagne*, ayant reçu dernièrement un Exprés de leurs Cours, eurent une conference avec le Cardinal de Fleury & Mr. le Garde des Sceaux, dans laquelle L. Ex. les assurèrent, dit-on, que le Roi leur Maître seroit incessamment delivrer aux Intereffés les effets des Gallions; que Sa Maj. Cath. étoit disposée de contribuer de son côté à tout ce qui pourroit affermir la tranquillité publique, & procurer une prompte conclusion du Congrès; que sur les avis qu'elle avoit reçus des armemens qui se faisoient en *Angleterre*, & qui paroissoient destinés pour l'*Amerique*, Elle avoit aussi résolu d'équiper dix Vaisseaux de guerre pour les envoyer dans ce Pays-là avec des Troupes réglées; mais que c'étoit uniquement pour la surereté de ses établissemens, sans aucun dessein d'attaquer ceux des autres &c. Un exprés que S. M. avoit reçu du Marquis de Brancas son Ambassadeur à la Cour d'*Espagne*, a été renvoyé à ce Ministre avec de nouvelles instructions, qui à ce que l'on prétend, aplairont les difficultés, & faciliteront le Reglement de l'Indult, & la répartition des effets apportés par les Gallions. Tous les Ambassadeurs Plénipotentiaires qui se renoient à *Paris*; ceux d'*Hollande* & ceux d'*Angleterre* qui sont revenus de *Londres*, sont partis pour *Soissons*, & les Conferences se tiendront alternativement dans cette Ville & à *Compiègne*, pendant le séjour que le Roi y fera; mais on ne s'attend pas qu'aucun affaire s'y décide avant le retour des Plénipotentiaires de l'Empereur & du Roi d'*Espagne*,

Compiegne, qui sont les principaux Acteurs; l'activité & la réussite de cette assemblée dépendans particulièrement des instructions dont ils seront chargés.

V. Le 26. le Roi étant allé à la chasse du Cerf dans la Forêt, y fut égaré toute la nuit, & S. M. ayant aperçu à une heure après minuit un mauvais Cabaret près du Pont *St. Maxence*, à 5. lieues de *Compiegne*, y alla souper avec le Marquis de Courtenvaux, & un autre Seigneur qui ne l'avoit pas quitté, & Elle ne retourna à *Compiegne* que vers les trois heures du matin, où son arrivée calma les inquiétudes que son absence avoit causées. Il n'y aura point de campement de Troupes à *Compiegne*, comme on l'avoit débité, pendant la tenuë du Congrès de *Soissons*, & cela pour rendre cette assemblée plus libre. Le Roi a fait une nombreuse promotion d'Officiers Generaux de ses Troupes, dont la liste n'est pas encore publique, & a nommé six Commissaires Ordonnateurs des affaires de la Marine, qui sont, Mrs. de Ville-Banche, de la Croix, & de Magny, pour *Toulon*; Mr. d'Erchigny, pour *Bayonne*; Mr. Cheron, pour *Lion*; & Mr. de la Chapelle, pour *Brest*. S. M. a aussi donné son agrément à Mr. Hoquart de Morville, pour acheter la Charge de Trésorier General de l'Artillerie, qui vaut 550. mille liv. L'Archevêque d'*Embrun* part pour retourner dans son Diocèse, d'où il ne reviendra, dit-on, point, qu'il ne soit élevé au Cardinalat: ce sera, sans doute, la recompense des services qu'il a rendus dans le dernier Concile qui s'est tenu à *Embrun*, & auquel ce Prélat a présidé. Les Ambassadeurs de la Regence de Tripoly, après avoir achevé leur quarantaine à *Toulon*, en étoient partis pour venir ici, mais ils ont été obligés de s'arrêter à *Valence* en *Dauphiné*, à cause d'une indisposition survenue à l'un d'eux.

VI. Il se tint le 2. Mai une nouvelle Conference au Château de *Soissons* entre les Ambassadeurs Plenipotenciaires qui étoient en Ville , mais il ne s'y passa rien de considerable , a cause de l'absence de ceux d'*Espagne* & de la *Grande-Bretagne* qui étoient allés à *Compiègne*. On ne s'attend pas même d'apprendre rien de fort interessant , jusqu'à ce qu'on ait reçu la réponse de la Cour de *Madrid* , à qui on a , dit-on , fixé un terme pour s'expliquer sur ce qu'on demande d'elle. Le Roi a donné le Gouvernement de *Sommieres* , vacant par la mort du Comte de *Harling* , au Marquis de *Perignan* ; mais S. M. n'a pas encore disposé de celui de *Lodève* , dont ce dernier étoit pourvû. Le 6. il passa un Exprés de *Rome* , allant à *Compiègne* , porter , à ce qu'on assure , au Roi la nouvelle de la mort du Pape ; mais ce qui fait juger qu'elle n'est pas bien certaine , c'est qu'elle ne se confirme par aucun autre endroit. Le Poëte *Arrout* de *Voltaire* , qui s'étoit retiré en *Angleterre* , après avoir été exilé par ordre de la Cour , a obtenu la permission de revenir en *France*.

VII. *Paris*. La nuit du 27. au 28. le feu prit à l'*Arсенal* , dans l'Appartement du Sr. *Marchant* , l'un des Directeurs de la Compagnie des Entrepreneurs de la Poudre. Le Prévôt des Marchands , & le Lieutenant General de Police en ayant été informés , se rendirent d'abord sur les lieux , pour donner les ordres necessaires ; mais dans l'appréhension qu'ils eurent que les flammes ne se communiquassent aux Magazins de *Salpêtre* & de *Poudre* , ils en donnerent avis à Mr. le Premier Président du Parlement , qui vint les joindre sur le champ. On fit venir les sceaux de la Ville , les pompes , le Guet à pied & à cheval , & un Détachement des Gardes Suisses , & par les bons ordres que donnerent ces trois Magistrats , il n'y eut que l'*Orangerie* , le
Magazin

Magazin de l'Artillerie, & une partie des Pavillons de l'appartement de la Duchesse de Maine, réduits en cendres ; mais on fut obligé d'en abattre une autre partie pour conserver le reste. On fait monter le dommage à un million de livres ; & cet accident est attribué à quelques-uns des Domestiques de la Duchesse de Maine, qui étoient revenus le soir fort tard à l'*Arsenal*. On a publié ici une Déclaration du Roi, portant suppression des droits d'Entrée sur le Beurre, les Oeufs, & le Fromage qu'on apporte en cette Ville.

VIII. Le Cardinal de Noailles, Archevêque de cette Ville, vient de terminer sa longue carrière, après avoir passé les 15. dernières années de sa vie dans l'agitation, par rapport aux différens partis qu'il a tenu dans l'affaire de la *Constitution*, & la part qu'il a eu aux troubles qui ont agité pendant ces derniers tems l'Eglise de *France*. Tout le monde en sçait le détail ; les démarches de ce Prélat ont été trop publiques pour être ignorées, & son nom ne manquera pas d'avoir place dans l'Histoire Ecclesiastique de ce siècle. Ce fut le 4. Mai à deux heures du matin qu'il mourut à *Paris* dans son Palais Archiepiscopal, dans la 78. année de son âge, d'une violente attaque d'apoplexie dont il avoit été frappé le 2. Il étoit fils d'*Anne* Duc de Noailles, Pair de *France*, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes du Corps, & Gouverneur du *Roussillon*, & de *Loüise Boyer*, qui servoit avant son mariage, la Reine *Anne d'Autriche*, en qualité de sa premiere Dame d'atour. Il avoit été en premier lieu Evêque de *Cahors*, & ensuite de *Châlons sur Marne*. Le 19. Août 1695. le feu Roi *Loüis XIV.* le nomma à l'Archevêché de *Paris* ; le premier Janvier 1698. il fut fait Commandeur de l'Ordre du St.

Esprit, & le 22. Juin 1700. le Pape Innocent XII. l'éleva au Cardinalat. Son Cœur fut transporté le 6. à *St. Cloud*; ses entrailles dans l'Eglise du *Calvaire* près de *Surenne*, & le 7. sur les 10. heures du matin, son Corps fut inhumé dans l'Eglise Cathedrale de *Nôtre-Dame*. Le Duc de Noailles son frere hérite de tous ses Biens en *Auvergne*, & de sa magnifique Bibliotheque, estimée 50000. écus, moyennant un Doüaire de 8000. livres qu'il doit payer à la Duchesse de Richelieu. Parmi les legs que le défunt Prélat a faits, il y en a un de 200000. livres pour la Duchesse de la Valliere, un autre de 60000. livres pour la Duchesse de Grammont, & un Contract de 4000. livres en rentes viagères pour Mademoiselle de Melfort. Les principaux prétendans à l'Archevêché de *Paris*, qui est vaquant par cette mort, paroissent être le Cardinal de Polignac, chargé des affaires de *France* à la Cour de *Rome*, & l'Archevêque d'*Aix en Provence*; ce dernier Prélat est de la Maison des Comtes du Luc de Vintimille. Le 2. la Duchesse Doüairiere d'Orleans revint en parfaite santé avec les Princeffes ses filles de l'Abbaye de Trefnel au Palais Royal.

IX. Messieurs les Prémontés de la Congregation de la Reforme, assemblés en Chapitre au commencement de Mai dernier, à l'Abbaye de *Bucilly* du même Ordre, dans la *Tierache*, penetrés d'une vive reconnoissance des bonetés infinies dont feu S. A. R. de *Lorraine* a daigné, durant sa vie, donner des preuves sensibles & charitables aux Membres de cet Ordre répandus & établis dans ses Etats: cette Assemblée a crû ne pouvoit mieux manifester cette reconnoissance qu'en offrant à Dieu des vœux & des sacrifices pour la consolation & le repos de l'ame de ce Prince, particulièrement en celebrant

des Princes Ec. Juin 1729. 441

un Service des plus solemnels, & des plus augustes; le General même dudit Ordre officiant & chantant la Messe & les Obseques, avoit pour Prélats assistans Mrs. les Abbés de Jovillers, de Sainte Marie du Pont-à-Mousson, de Jandeuire, & de Rangéval: ce qui se fit le 4. dudit mois de Mai avec toute la pompe imaginable, & un grand concours de peuple.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en LORRAINE depuis le mois dernier.

I. **L**uneville, Le Corps de feu S. A. R. le Duc de Lorraine, qui a été transporté de *Luneville* à *Nancy*, est toujours en dépôt dans l'Eglise de Jesuites du Noviciat en attendant que tout soit prêt pour la pompe & le convoi funebre qui doit l'accompagner jusques dans le tombeau de ses illustres Ancêtres: Cette lugubre ceremonie est fixée au 7. Juin prochain. Les Evêques de *Langres* & de *Verdun* ont aussi fait publier leurs Mandemens pour ordonner des prieres dans les Eglises de leurs Dioceses, dépendans des Etats de *Lorraine*, pour le repos de l'ame de feu S. A. R. Ce sont deux pieces parfaitement bien dictées, & qui méritent d'être conservées; mais nous sommes obligés, faute de place, de les réserver pour le mois prochain.

II. Jamais personne n'a pris les rennes du Gouvernement & de la Regence d'un Etat, sous des auspices plus heureux, avec un consentement plus unanime, & un applaudissement plus universel, que S. A. R. Madame; aussi cette auguste Princeesse est-elle dotée de toutes les vertus & de tous les talens

nécessaires pour remplir dignement le poste éminent qui lui est confié. Le Prince Regnant son fils, qui est toujours à la Cour de *Vienne*, a non seulement approuvé ce choix, mais l'a encore confirmé par sa Lettre du 6. Avril, qui a occasionné l'Arrêt du Conseil d'Etat suivant du 12. du même mois, dont voici la teneur, ensemble de ladite Lettre.

Arrêt du Conseil d'Etat rendu en exécution de la Lettre de S. A. R. écrite de *Vienne* le 6. Avril, par laquelle elle confirme la Régence déferée pendant son absence à S. A. R. Madame.

Son A. R. ayant par sa Lettre écrite du 6. du present mois à S. A. R. Madame Régente, confirmé l'Arrêt du Conseil du 28. Mars dernier, lequel declare S. A. R. Madame Régente, pour régir & gouverner ses Etats pendant son absence, & pour établir tel Conseil qu'elle jugeroit à propos, de même que l'établissement dudit Conseil fait en consequence; & étant important au bien du Service de S. A. R., & pour le maintien de son Autorité qu'elle a confiée à S. A. R. Madame, que ladite Lettre soit connue de ses Officiers & Sujets, l'affaire mise en délibération.

S. A. R. Madame en son Conseil de Régence, a ordonné & ordonne que ladite Lettre de S. A. R. du 6. du present mois, sera envoyée en copies collationnées es Cours & Compagnies Souveraines, es Baillages de Bar & de Bassigny, pour y être incessamment, & nonobstant les vacations, lûe, publiée, enregistrée & envoyée dans tous les Sièges de leur ressort, à ce que personne n'en ignore. Fait au Conseil d'Etat de Régence, S. A. R. Madame y étant, tenu à Luneville le 12. Avril 1729. Signé, ELIZABETH CHARLOTTE, & contresigné, S. M. L'ABBE', col-

la-

Copie de la Lettre écrite par S. A. R. à S. A. R.,
Madame la Mere, Régente de les Etats.

MADAME ma très-honorée & très-chere Mere,

J' Ai été informé de la mort de S. A. R. mon très-honoré Seigneur & Pere, par le Courier qui est arrivé le 2. de ce mois; j'ai écouté sur ce cas imprévu tous les sentimens que la nature, & ceux d'une parfaite reconnoissance pour toutes ses bontés paternelles, ont exigé de moi; je me serois rendu volontiers à l'instant au sein de ma Famille, aux affaires de mon Etat, à la Noblesse & à mes Sujets, si des considerations particulieres ne me tenoient un peu de tems hors de mes Etats.

Par une seconde dépêche arrivée hier, j'ai appris qu'on a prévenu mon inclination, & ma volonté de déclarer votre Altesse Royale, par un Conseil d'Etat assemblé, Régente de mes Etats pendant mon absence: cela m'a fait d'autant plus de plaisir que je suis persuadé que V. A. R. entrera dans les mêmes sentimens de bonté & de douceur envers mes Sujets que feu S. A. R.

Je n'approuve & ne confirme pas seulement ce qui a été fait à cet égard, & le Conseil provisionnel que V. A. R. a établi pour se soulager dans le pesant fardeau du Gouvernement, mais je la prie aussi de vouloir continuer envers moi & mes Etats avec le même zèle & bonté, jusqu'à ce que je puisse avoir l'honneur de la joindre, & lui en marquer moi-même ma tendre reconnoissance & respect. Madame ma très honorée & très-chere Mere, vôtre très-humble fils & serviteur, Signé FRANCOIS. Vienne le 6. Avril 1729.

Et sur l'Enveloppe cachetée du cachet de S. A. R. en cire noire, est écrit, à S. A. R. ma très-honorée & chere Dame & Mere, Regente de mes Etats. Collationné, S. M. L'ABBE'.

FRANCOIS, par la grace de Dieu, Duc de Lorraine &c. A nos très chers & feaux les Présidens, Conseillers & Gens tenans notre Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, Salut. Ayant trouvé à propos de donner ce jourd'hui l'Arrêt ci-joint, & attaché sous notre Contrescel, & voulant quil soit exécuté, nous vous mandons & ordonnons de le faire lire, publier & registrer par tout où besoin sera, & de tenir la main à son exécution; Car ainsi nous plaît: En foi de qui aux présentes signées de la main de notre très-chere & très-honorée Dame & Mere Régente, & contresignées par l'un de nos Conseillers Secretaires d'Etat, Commandemens & Finances, a été apposé notre Scel secret. Donné à Luneville le 12. Avril 1729. Signé, ELIZABETH-CHARLOTTE; & plus bas, S. M. L'ABBE'.

Lû, publié & registré, ouï, & ce requerant le Procureur General de S. A. R. &c. A Nancy le 16. Avril 1729. signé par la Cour, VAUTRIN, Greffier.

Une marque juste du discernement de S. A. R. Madame, est le choix qu'elle a fait des Membres de son Conseil, pour la soulager dans le pesant fardeau de sa Régence; ce sont tous Seigneurs d'un merite très-distingué, & du nombre desquels sont, le Marquis de Gerbevilliers, à qui cette Princesse a donné le Gouvernement de Nancy, & le Marquis de Rerté. Le Scellé a été mis, par ordre de S. A. R. chez Mr. le Fevre, Controllleur General des Finances, & chez le Directeur General des Monnoyes.

Monnoyes. Le Mariage de la Princesse Elizabeth avec le Duc d'Orleans, est differé jusqu'au mois de Septembre.

Nous ne manquerons pas de donner dans le prochain Journal de Juillet les deux Mandemens dont nous avons fait mention ci-dessus.

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. L'Empereur a paru très-affligé de la mort du Duc de *Lorraine*, dont on reçut la nouvelle le 2. Avril par un Exprés dépêché de *Lunerville* : Ces deux grands Princes étoient unis, non seulement par le Sang, mais encore par l'amitié la plus étroite. S. A. R. le Prince Hereditaire qui se tient toujours ici, & qui par cette mort succede aux Etats du feu Duc son Pere, reçut le 3. & le 4. les complimens de condoléance dans son appartement, des Ministres étrangers & de toute la Cour, & le 5. l'Empereur la mena à la Chasse du côté de *Stammersdorff*, pour essayer de dissiper sa douleur. Il n'y a pas d'apparence que S. A. R. retourne sitôt en *Lorraine*, par les dispositions qu'elle a fait, en conferant la Regence de ses Etats à la Duchesse sa mere; & les vûes avantageuses que S. M. I. a pour elle, ne lui permettant pas d'ailleurs de s'éloigner de cette Cour. On a tendu de noir les appartemens du Palais Imperial, & le 6. L. M. prirent le grand deuil qu'Elles porteront trois mois. Le Comte de *Schonborn*, Vice Chancelier de l'Empire, partit le 5. pour aller prendre possession

cession de son Evêché de *Bamberg* ; S. Ex. aura , dit-on, bonne part à l'élection qui doit se faire à *Wurtzbourg* d'un nouvel Evêque , & qui est fixé au 17. Mai ; le Comte de *Kufteyn* qui y assistera en qualité de Commissaire de l'Empereur , après avoir assisté à celle qui s'est fait à *Trèves* d'un nouvel Electeur , ayant ordre de la recommander , & d'appuyer ses intérêts.

II. La Cour de *France* ne cesse de solliciter cellecy de renvoyer à *Soissons* le Comte de *Sinzentdorff* , afin d'y renouer les Conférences pacifiques ; les affaires generales étant , dit-on , dans une telle disposition , qu'on a tout lieu d'esperer une heureuse issue du Congrès. La Diette generale des Etats de *Hongrie* subsiste encore à *Presbourg* ; mais toujours résoluë de ne point accorder de Taxes extraordinaires , ni de charger le Royaume de nouvelles dettes. Les Députés des Etats de *Bohème* ayant eu dernièrement Audience de l'Empereur , lui demanderent l'abolition du Decret qui défend la sortie des Grains , Vins & Houblons de ce Royaume , afin de mettre les Sujets en état de mieux subvenir au payement des Subsidés , & les Marchands de la Ville de *Vienne* ne sollicitent pas avec moins d'empressement la suppression de l'Impôt mis sur les marchandises étrangères , qui , à ce qu'ils prétendent , leur est très-préjudiciable. Comme les revenus du fond pour l'entretien des Pauvres de cette Capitale, ne sont plus suffisans , à cause que le nombre s'en est beaucoup augmenté par la rigueur de l'hiver , on parle de mettre une Taxe sur les prix qui se tireront à l'avenir dans les diverses Classes de la Lotterie *Orientale* , & la proposition en a été faite aux Directeurs.

III. On est occupé à regler le ceremoniel par rapport au nouveau Duc de *Lorraine*. Le 7. l'Empereur fit faire à ce Prince des complimens de condoléance

doleance sur la mort du Duc son Pere , & de congratulation sur son avènement à la Regence de ses Etats, & le 10. S. A. R. mangea pour la premiere fois à la table de S. M. , comme Prince Souverain. Le Dimanche des *Rameaux* L. M. assisterent dans la principale Eglise des *Augustins Déchaussés* à la benediction des *Palmes* , qui fut faite par Mr. le Nonce Grimaldi , à ia Procession , & au Sermon prêché par le P. Brean *Jesuite* & Predicateur de la Cour. Le 11. il y eut Conseil d'Etat , & le 12. L. M. accompagnées des Serenissimes Archiduchesses leurs filles , allerent au Village de *Herzals* visiter le *Mont Calvaire* , bâti sur le modele de celui de *Jerusalem*. Le jour du *Jeudi Saint* , l'Empereur fit la ceremonie de laver les pieds & de servir à table 12. pauvres hommes , & l'Imperatrice Regnante fit la même chose dans son Appartement à 12. pauvres femmes : le reste de la *Semaine Sainte* & les fêtes de *Pâques* se sont passées en devotion & en exercices de pieté. On assure que S. M. Imp. a fait remettre à *Rome* 200. mille florins pour contribuer aux frais de la Canonisation du Bienheureux *Saint Jean Nepomucene* , qui se fit le 19. Mars avec beaucoup de pompe dans l'Eglise de *St. Jean de Latran*. Les Chanoines de l'Eglise Cathedrale de *Passan* ont enfin consenti au demembrement d'une partie du district de cet Evêché , pour être incorporé à l'Archevêché de *Vienne* : Ainsi voilà une affaire terminée , après bien des débats & des oppositions de la part de ce Chapitre , qui a fait son possible pour la faire échoïer , & en éluder l'exécution ; & qui n'auroit pas eu lieu , si l'Empereur & la Cour de *Rome* n'avoient employé pour cela leur autorité.

IV. Le projet pour la construction d'un nouveau Palais Imperial à *Vienne* , s'exécute avec toute la diligence possible ; ce sera un Edifice d'une magnificence

ficence extraordinaire , le plan en ayant été fourni par les plus habiles Architectes de l'Europe. Le 14. l'Empereur fit une promotion de 59. Gentilhommes de sa Chambre : S. M. n'a pas encore disposé du Regiment de Cuirassiers vacant par la mort du General Comte de Montecuculi ; mais le General de St. Amour , qui a vendu le sien au Prince de Lichtensteyn avec l'agrément de l'Empereur , est venu ici pour le solliciter , avec le Commandement en chef des Troupes Imperiales en Lombardie , dont étoit pourvû ce défunt General. On attend d'Espagne de grosses remises à bon compte des Subsidés que cette Couronne doit fournir à l'Empereur. On prétend que la Cour de France ayant fait sonder celle-ci , pour sçavoir quel parti Elle prendroit en cas que l'Espagne vint à rompre avec la Grande-Bretagne , on lui a répondu que S. M. I. éviteroit les hostilités autant qu'il lui seroit possible , & se regleroit sur les intentions pacifiques du Roi T. C. La Cour a réitéré ses ordres aux Officiers , de ne plus enlever des Recrues par force dans les Pays Hereditaires , & on leur a remis l'argent nécessaire pour qu'ils soient en état de rendre leurs Regimens complets.

V. Mr. Tahlman , Resident de S. M. Imp. à Constantinople , a reçu ordre de demander au Grand Visir , la destination des armemens que la Porte Ottomane continuë de faire. Le bruit qui s'étoit répandu de la mort du Grand Seigneur , ne se confirme pas , mais bien que ce Prince est toujours dangereusement malade , & les avis qu'on reçoit de ce Pays portent , que Sa Hauteffe ayant fait venir le Prince son fils , auquel Elle destine la Couronne , lui avoit recommandé en presence de ses Ministres , d'entretenir la Paix avec les Princes Chrétiens , & particulièrement avec l'Empereur , aussi long-tems
qu'on

qu'on ne lui donneroit pas occasion d'en agir autrement ; l'expérience ayant fait voir que les armes de *La Porte* n'avoient pas prospéré , toutes les fois qu'Elle avoit commencé la guerre la première. D'autres Lettres ajoûtent que le Grand Visir s'étoit démis de sa Charge en faveur de son fils qui est fort aimé des Janissaires , dont il a été ci-devant Aga ; que cette Milice demandoit absolument la guerre , à laquelle le nouveau Ministre étoit fort porté ; qu'un Corps de ces Troupes étoit actuellement en marche vers la *Valachie* , & qu'on avoit déjà arboré à *Constantinople* les queuës de Cheval , qui est le signal d'une prochaine déclaration de guerre : On croit que tous ces grands préparatifs regardent la *Russie* ou la *Pologne*. Les Commissaires de l'Empereur ont déclaré depuis peu aux Etats de *Hongrie* , qui continuent de tenir leurs sceances à *Presbourg* , qu'on leur accordoit un délai de deux mois pour trouver les 250. mille florins de Subside extraordinaire qu'on leur demande ; & qu'il ne leur sera permis d'envoyer hors du Pays leurs Vins, leurs Grains & leurs Bestiaux , qu'après que les Magazins des Forteresses du Royaume seront suffisamment pourvus de ces denrées. Les 12. Bataillons qui sont en garnison à *Bellegrade* , doivent , dit-on , être relevé incessamment par 12. autres. Le Prince Alexandre de *Wirtemberg* , Gouverneur de *Servie* , a établi de nouvelles Colonies dans cette Province qui étoit auparavant fort dépeuplée , & on y a déjà bâti plusieurs Bourgs & Villages avec des Eglises. Suivant les ordres de l'Empereur , pour mieux administrer la Justice , & prévenir les disputes entre les nouveaux habitans de différentes Religions , S. A. S. leur a distribué des Terres d'une telle maniere , que toutes les familles d'une même Religion ont un District particulier ,

&

& par conséquent , n'auront aucun demêlé les unes avec les autres.

VI. Tous les Ministres d'Etat & Etrangers reçurent dernièrement par la voye de la Poste des exemplaires d'un écrit , tendant à justifier la conduite du Duc Charles-Leopold de *Mecklembourg* , dont l'affaire n'est pas encore tout-à-fait finie. Le 21. l'Imperatrice douairiere Amelie entra dans sa 56. année ; & le 25. & le 26. on fit les obseques du feu Duc de *Lorraine* avec beaucoup de pompe & de solemnité dans la principale Eglise des Augustins déchauffés , où l'on avoit élevé un magnifique Mausolée. Le 27. l'Empereur accompagné du Duc de *Lorraine* , & d'une partie des Seigneurs de sa Cour , partit pour *Luxembourg* , où S. M. fait état de faire quelque séjour ; l'Imperatrice Regnante ne devant s'y rendre que le 17. Mai avec les Seren. Archiduchesses ses filles. Le Baron de Fritschner qui a été Gouverneur du Duc de *Lorraine* , a été envoyé par S. A. R. à *Luneville* , porter de nouveaux Ordres , & exécuter quelques commissions. Il fit ici le 23. un orage des plus violents , mêlé de grêle , d'éclairs & de tonnerre.

VII. Le 28. le Secretaire du Comte de Kinigseck , Ambassadeur de l'Empereur à la Cour d'*Espagne* , arriva ici avec des dépêches qui n'ont pas été rendues publiques. On reçut aussi le 29. un Exprés de Mr. Tahlman , Résident de S. M. à *Constantinople* , avec la confirmation que les Turcs continuoient de faire de grands armemens , qui paroissent destinés contre les Russes & leurs conquêtes sur la Mer *Caspienne* ; & le 30. le même Courier fut renvoyé à ce Ministre avec de nouvelles instructions. L'Empereur a fait le Comte de Martinitz Grand Marechal de sa Cour , en la place du feu Comte de Colloredo qui vient de mourir : le General de *Walmeroth* a été

été pourvû du Commandement en Chef des Troupes Imperiales en *Lombardie*, en la place du feu Comte de Montecuculi; & le Regiment de Heyduques de Julag a été donné au fils du Comte Palfi, Palatin de *Hongrie*. La Cavalerie qui a ses quartiers dans ce Royaume, campera cet Eté le long des Rivieres, pour la commodité des fourages. On va envoyer à *Peter-Waradin* un convoi de poudres & de munitions de guerre, & on parle d'augmenter de quelques nouveaux ouvrages les fortifications de cette Place.

VIII. *Berlin*. Le Roi a déclaré majeur le Prince Royal son fils, & a ordonné de former incessamment une Maison pour le service de S. A. R. : La consommation du mariage de la Princesse Frederique-Louïse avec le Margrave de *Brandebourg-Anspach*, est fixée au 26. Mai. S. M. a donné au Baron de Callesteyn le Regiment vacant par la démission du Comte de Rodowski, à qui le Roi de *Pologne* a donné un Regiment de Cavalerie; le Colonel Sidow a été pourvû de celui vacant par la mort du General Fourcade; & le Gouvernement de *Custrin* a été donné au Major General Lepel. Les Regimens qui doivent former cette année un Camp près de *Postdam*, sont nommés; mais celui qui devoit s'assembler près de *Kônigsberg* dans le mois de Juin, n'aura, dit-on, pas lieu, S. M. voulant auparavant attendre le résultat des délibérations de la prochaine Diette generale de *Pologne* & de *Lithuanie*, qui doit se tenir à *Grodno*: on parle cependant d'envoyer quelques Troupes de renfort sur la frontiere de *Prusse*. Le General Schwerin qui sera envoyé de la part de S. M. à cette Diette, a déjà reçu ses instructions; mais ce Ministre n'entreprendra ce voyage qu'après que le Roi de *Pologne* sera parti de *Dresde* pour *Varsovie*. La Cour se tient encore à *Postdam*.

IX. *Saxe. Dresde.* Les Regimens Saxons doivent être complets avant la revûe generale qui se fera à la St. Jean ; & dix mille hommes des Troupes de cet Electorat se tiennent prêts à marcher vers la frontiere de *Pologne*, au premier ordre qu'ils recevront. Le 26. sur les cinq heures du matin le Roi partit pour *Varsovie*, accompagné, entr'autres, de Mr. Lepski Sous Chancelier de la Couronne, & du Baron Lofs grand Ecuyer. S. M. arriva le 27. à *Gorlitz*, & continua le lendemain sa route en caleche de relais. Les Comtes de Lagnasco, de Manteufel & de Hoym, Ministres du Cabinet, suivent S. M. dans ce voyage avec les Chancelleries, de même que les Ministres étrangers : le Prince Royal ayant accompagné le Roi jusqu'à *Bupissi*, est revenu à *Torgau*. Les Troupes de cet Electorat vont être augmentées jusqu'à 40. mille hommes ; mais les Officiers ont ordre de n'enrôler personne par force. Depuis le départ du Roi pour son Royaume de *Pologne*, il s'est fait beaucoup de changemens à la Cour, par la suppression de quantité de Charges & de pensions ; la principale attention de S. M. étant de pouvoir subvenir à l'entretien de l'Armée considerable qu'Elle va avoir incessamment sur pied.

X. *Treves.* Les Chanoines Capitulaires de l'Eglise Cathedrale de cette Ville, s'étans assemblés le 23, donnerent unanimement leurs voix en faveur du Comte François-George de Schonborn, Grand Prévôt de ce Chapitre, & Scholastre de celui de *Cologne*. Le 2. Mai, jour fixé pour l'élection d'un nouvel Archevêque & Electeur, les Seigneurs Régens & le Chapitre firent assemblée sur les 7. heures du matin dans l'Eglise Metropolitaine, le Clergé Séculier & Régulier, les Ministres, les premiers Officiers, les Etats & le Magistrat ; l'Evêque de *Rosme* Suffragant y celebra la Messe, & les Capitu-
laire

laïres étans allés en ceremonie dans la Maison du Chapitre, y declarerent l'élection faite en faveur du Comte François-George de Schonborn. Le Baron de Quad Grand Doyen, accompagné des Héraults & des Témoins, proclama le nouvel Electeur devant le Clergé assemblé, & ensuite en presence du peuple dans la Nef de l'Eglise, au bruit des acclamations, des fanfares des Trompettes & Timbales, & au son de toutes les Cloches de la Ville. Cela fait, les Capitulaires conduisirent le nouvel Electeur devant le grand Autel, où s'étant assis sur un magnifique Fauteuil, S. A. E. reçut les complimens des Chanoines, du Comte de Kusteyn Commissaire de l'Empereur, & de la Noblesse du Pays : on chanta ensuite le *Te Deum* en musique, après quoi S. A. E. fut conduite au Palais par le Chapitre, la Noblesse & une nombreuse suite de Cavaliers, & le soir le Magistrat fit tirer un magnifique feu d'artifice. La joye est universelle de l'élection de ce nouveau Prince, dont on se promet un doux Gouvernement, étant doilé d'un rare merite, & des vertus les plus éminentes.

On apprend que dans le tems que cette élect on se faisoit à *Treves*, le Chapitre de *Wurzburg* étant assemblé, choisit unanimement pour remplir l'Evêché vacant de cette Ville, le Comte de Schonborn, Evêque de *Bamberg* & Vice-Chancelier de l'Empire : cette election ne doit être déclarée que le 17. Mai, jour auquel elle est fixée ; mais ce Seigneur en reçoit déjà les complimens & le Comte de Kusteyn doit s'y rendre, pour y assister en qualité de Commissaire de l'Empereur. La famille de Schonborn est illustre & recommandable par elle-même ; mais ce qui marque l'extrême considération qu'on a pour elle, & le relief qu'elle se conserve dans l'Empire, est le choix qu'on en fait, pour

pour remplir les plus éminentes dignités ; le défunt Electeur de *Mayence* étoit de cette Maison ; celui qui vient d'être élevé à l'Electorat de *Treves*, est encore un *Schonborn* ; de même que le Cardinal Evêque de *Spire*, & Coadjuteur de l'Evêché de *Constance* ; & le Vice-Chancelier de l'Empire, Evêque de *Bamberg*, & nommé à l'Evêché de *Wurtzbourg*. On ne trouve gueres de familles qui fournissent plus de Sujets distingués.

XI. *Ratisbonne*. Le Prince de *Furtemberg* principal Commissaire de l'Empereur, remit dernièrement à la Dictature publique un Decret de S. M. I. touchant la necessité de réparer les Fortifications de *Philipsbourg* & du Fort de *Kehl*, portant en substance.

„ Que S. M. I. & Cath. n'a pû voir qu'avec le
 „ dernier mécontentement, que nonobstant tant
 „ de Decrets qui ont été communiqués aux Mini-
 „ stres de la Diette, pour leur représenter la né-
 „ cessité indispensable de pourvoir aux Fortifications
 „ de *Philipsbourg* & de *Kehl*, les Etats de l'Empire n'y
 „ ont fait aucune attention, au mépris de l'auto-
 „ rité Imperiale ; que comme ces Fortereses me-
 „ nacent une ruine entiere, S. M. I. vouloit sçavoir
 „ si les Etats de l'Empire ont dessein d'y pourvoir
 „ incessamment, ou de les abandonner ; & que pour
 „ cet effet Elle avoit ordonné à son premier Com-
 „ missaire, d'insister en son nom sur une déclara-
 „ tion positive à cet égard de la part de l'Empire.

Les délibérations de la Diette qui avoient été interrompues par les fêtes de Pâques, recommencerent le 2. Mai, & le Ministre de *Mayence* y remit sur le tapis l'affaire de *Zwingenberg*, & celles de *Philipsbourg* & du Fort de *Kehl* ; Le Comte d'*Oettingen*, Gouverneur de cette premiere Place, ayant fait de nouvelles représentations à la Diette, sur le
 mauvais

mauvais état où elle se trouve. Le Ministre de l'Electeur de *Cologne* est revenu de *Münich* à *Ratisbonne*.

XII. *Hannover*. Le Sr. Naime Fourier de la Cour, reçut le 3. Mai ordre de partir pour aller en *Hollande*, faire les dispositions nécessaires pour le service & la reception du Roi de la *Grande-Bretagne*, qui partira, dit-on, de *Londres* le 28. pour se rendre dans ses Etats d'*Allemagne*. On parle toujours du mariage du Prince de Galles avec la Princesse Royale de Prusse. L'affaire du *Mecklembourg* n'est pas encore finie, les Cours chargées de la Commission Imperiale, ayans déclaré aux Ministres du Duc Chrétien Louis, qu'elles ne retireront pas un seul homme des Troupes commises à la garde de ce Duché, qu'elles ne soient payées de tout ce qui leur est dû. On apprend que le Gouverneur de *Domitz* continuë de faire fortifier cette Place, & y fait construire un nouveau Fort, sur lequel on placera 30. pieces de Canon.

XIII. *Cologne*. L'Electeur arriva le 30. à *Francfort* revenant de *Münich* avec le Prince Ferdinand son frere. Le 31. à cinq heures du matin S. A. S. E. en partit pour sa résidence de *Bonn*; mais ce Prince se propose d'aller passer une partie de la belle saison à *Broël*. On ne parle pas encore de son retour dans ses Etats de *Munster*.

A R T I C L E V I I.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en POLOGNE & dans le NORD, depuis le mois dernier.

- I. *Pologne*. On assure que plusieurs grands du Royaume ont déjà dressé un plan des matie-

res qui doivent être agitées à la prochaine Diette de *Grodno* ; qu'ils ont dessein d'y protester contre la nomination qui a été faite du Comte *Poniatowski* à la Charge de General en Chef des Troupes de la Couronne , & qu'ils doivent en même-tems faire des representations au Roi , pour le prier de mettre des bornes à la trop grande autorité du Comte *Ossolenski* , Grand Trésorier : il y a aussi aparence que l'affaire de *Courlande* fera un des principaux objets des délibérations. On est ici fort attentif aux grands armemens que la *Porte* fait faire , d'autant plus qu'on augmente de plusieurs nouveaux ouvrages la Forteresse de *Chotzim* , & qu'on y transporte quantité de munitions de guerre & de bouche. Les Tartares de *Buziach* ayant entrepris de faire une course sur la frontiere de *Podolie* , en ont été repoussés avec perte , par les Troupes de la Couronne qui y étoient postées ; & celles qui ont hiverné dans la *Wolinie* , ont reçu ordre de marcher en diligence vers *Bialazekow* , sur l'avis que l'on a reçu de quelques mouvemens que les Turcs font du côté de *Chotzim* , & que les Tartares étoient en pleine marche vers les frontieres de *Pologne* ; le General *Poniatowski* se rendra , dit-on , incessamment à *Leopold* , pour être plus à portée de donner ses ordres. Le Roi , dont la presence est très-necessaire dans ce Royaume , est attendu de moment à autre , sur ce qu'on est informé que S. M. partit de *Dresde* le 26. Avril pour se rendre ici ; & deux Députés du Senat , & quantité de Seigneurs allerent le 29. à sa rencontre jusqu'à *Fraustat*. La Starostie de *Stryk* , vacante par la mort de celui qui la possédoit , a été donnée au Comte *Poniatowski*. Le bruit se répand que la Diette generale pourra bien se tenir à *Varsovie* , ou être remise à un autre tems ; mais ce n'est en effet qu'un bruit qui n'a nulle aparence de fondement. Le tems s'est

s'est mis ici au dégel, & les eaux de la *Vistule* étant sorties de leur lit, ont causé de grandes inondations.

II. *Suede*. On continuë les levées de Troupes dans toute l'étenduë du Royaume; de même que la construction des nouveaux Vaisseaux de guerre qui sont sur les chantiers; & les Seigneurs de l'Amirauté sont actuellement occupés à *Carelskroon*, à distribuer les Matelots sur les Vaisseaux de la Flotte, qui sera prête à mettre en mer pour le plûtard au commencement de Juin: Elle doit consister en 12. Vaisseaux de ligne & 8. Fregates, non compris les 4. destinées pour croiser dans la Mer *Baltique*. Il est expressément défendu aux Officiers d'enrôler aucuns deserteurs de quelque Nation qu'ils soient; & il est ordonné aux Gouverneurs des Places frontieres de leur fournir les passeports necessaires, & de les renvoyer tous. Jamais la discipline militaire n'a été si bien réglée qu'elle l'est à present, par les soins infatigables de S. M.: On a aussi fait de nouveaux arrangemens dans les Finances; de sorte qu'elles sont sur un très-bon pied. Toutes les délibérations du Sénat, auxquelles S. M. assiste régulièrement, ne roulent que sur les moyens de conserver la tranquillité dans le *Nord*. Le Roi & la Reine se tiennent toujours à *Stockholm*, à cause des vents froids & orageux qui continuent de regner, quoique la saison soit fort avancée; & L. M. n'iront à *Carelsberg* qu'après le retour du beau tems. On a publié dans les principales Villes du Royaume le Traité de Paix conclu le 25. Novembre dernier entre cette Couronne & la Régence d'*Alger*. On sentit dernièrement à *Schoning*, Ville située dans la *Gothie Orientale*, à 22. lieues de *Stockholm*, un tremblement de terre assez violent, qui dura depuis sept heures du soir jusqu'à minuit; ce qui n'est pas ordinaire en ce Pays. On va fordre par ordre de Sa Majesté 20.

grosses pieces de Canon de bronze.

III. *Dannemarc*. On publia à *Copenhague* au commencement d'Avril quatre differens Placards ; le premier qui accorde un délai aux Directeurs & Intereffés de la Compagnie des *Indes Orientales* , pour déclarer s'ils veulent continuer, ou non, ce Commerce, selon l'Octroi qui leur en a été accordé ; le second concerne la maniere avec laquelle on doit rebâtir les Eglises & Maisons de cette Capitale, ruinées par le dernier incendie ; le troisiéme défend, sous peine de confiscation & autres châtimens arbitraires, d'apporter deormais du poisson sec des Pays étrangers dans ceux de la domination de S. M. ; le quatriéme regle la mesure des Tonneaux à Bierre & à Vin, sur ce qu'on s'est aperçu que ceux qui en vendent, fraudoient l'ancienne mesure. Le Comte de Freytach, Envoyé extraordinaire de l'Empereur, ayant pris son Audience de congé du Roi & de la Famille Royale, part pour retourner à la Cour de *Vienne*, & le 17. le Comte de Plelo, nouvel Ambassadeur de *France*, arriva avec la Comtesse son Epouse. Le Roi va faire au premier jour la revuë près d'*Amalienbourg* de 12000. hommes qui sont entretenus à la solde de la *France* ; & S. M. a, dit-on, donné ordre aux Seigneurs de l'Amirauté, de faire équiper incessamment 18. Vaisseaux de ligne, & six gros Bâtimens plats. Le terme accordé aux Directeurs de la Compagnie des *Indes*, pour se déterminer à continuer ou à abandonner leur Commerce, venant d'expirer, ils s'en sont absolument défilés, & l'ont remis entre les mains du Roi ; priant S. M. de permettre que les deux Vaisseaux qu'on attend de *Tanquebar*, soient cedés avec leur cargaison, & quelques autres effets, à ladite Compagnie, pour la mettre en état d'acquitter ses dettes. S. M. continuera, dit-on, le même

me Commerce pour son compte , & établira de nouveaux Directeurs , auxquels Elle en confiera l'administration. Les Marchands de cette Ville ont obtenu la permission d'y établir de nouvelles Manufactures d'étoffes de laine , pareilles à celles qu'on fabrique à *Dantzich* & à *Berlin*. On parle d'un nouveau voyage de S. M. dans le *Holstein* & dans la *Zutlande*.

IV. *Petersbourg. Moscow*. On équipe en diligence les Vaisseaux qui doivent composer la Flotte qu'on se propose de mettre en mer au commencement de Juin , & qui ira se poster près de *Revel*. Une partie des Régimens d'Infanterie qui doivent s'embarquer , ont déjà été envoyés à *Cronslot* , & elle sera avitaillée pour trois mois. On va , dit-on , augmenter jusqu'à 12000. le nombre des Matelots qui doivent la monter ; & la Direction de la Marine a été conférée aux Vice-Amiraux *Synawin* , *Gordon* , & *Sievers*. Le Prince de *Kurakin* retourne en *Hollande* avec le caractère d'Ambassadeur de S. M. Par ordre du Czar on nommera à l'avenir cette Ville de *Petersbourg* , la *Capitale de l'Occident* , pour la distinguer de *Moscow* , qui sera appelée la *Capitale de l'Orient*.

Sur les avis qu'on a reçûs à *Moscow* , par un Exprés du General *Weisbach* , qui commande dans l'*Ukraine* , que les Tartares paroissent en grand nombre sur cette frontiere , & avoient déjà fait des courses le long du *Pruth* & du *Dniester* , S. M. a envoyé ordre à ce General d'arrêter ces brigandages , & d'ordonner aux Cosaques de se tenir prêts à marcher au premier commandement. Le Comte de *Wratislaw* , Ambassadeur de l'Empereur , fut dernièrement frappé d'une violente attaque d'apoplexie en allant à la Cour , & ce Seigneur est , dit-on , à l'extrémité. Le départ de S. M. pour *Peters-*

bourg, est toujours fort incertain. Le 14. Avril après la tenuë d'un grand Conseil, on fit partir 2. Exprés, l'un pour *Astracan & Derbent*, & l'autre pour *Kiovie & autres Places de l'Ukraine*. La Princesse Elizabeth a été déclarée Grande Maîtreſſe de l'Ordre de *Sainte Catherine*.

A R T I C L E V I I I.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Le 14. Avril, jour du Jeudi Saint, l'Archevêque d'*Yorck*, Grand Aumônier du Roi, fit la distribution ordinaire de linges, d'habits, de pain, de poissons, de vin & d'argent à un nombre de pauvres vieillards des deux sexes, pareil à celui des années de S. M., comme cela se pratique tous les ans. Le 17. jour de Pâques, le Roi, la Reine, le Prince de Galles & les Princesses aînées, précédés par les Herauts d'armes, & accompagnés des Chevaliers de la *Farretiere*, du *Chardon* & des *Bains*, en habits de ceremonie, s'étans rendus à la Chapelle Royale, y entendirent le Sermon prêché par l'Evêque de *Chester*, & reçurent la Communion des mains de l'Evêque de *Londres*, Doyen de ladite Chapelle : le Duc de Dorset, Chevalier de la *Farretiere*, porta l'Espée de l'Etat devant, L. M. en y allant ; & le Comte de Marchmont, Chevalier du *Chardon*, la porta à son tour en revenant. On a commencé la construction d'un nouveau Pont sur la *Tamise*, entre *Fulham & Putney*. Le 13. Mr. Horace Walpole, l'un des Ambassadeurs Plénipotent-

gentiaires de S. M. au Congrès, partit pour retourner à la Cour de France par Calais, & fut suivi le 14. par Mr. Stanhope son Colleague. Le 12. on dépêcha un Messager d'Etat à Mr. Keene, Ministre du Roi à la Cour d'Espagne, avec les Adresses des deux Chambres du Parlement, touchant Gibraltar & Port Mahon, la reponse du Roi à ces Adresses, & de nouvelles instructions au sujet des prétentions de la Compagnie du Sud & des Marchands particuliers. Le Duc de Warthon n'ayant pas satisfait aux sommations qui lui ont été faites en quatre differens Comtés, de s'y rendre en personne, pour répondre aux chefs d'accusation de haute trahison, portés contre lui, a été déclaré publiquement traître à la Patrie dans la Cour du Comté de *Mildesex*. Mr. Riva Envoyé du Duc de *Modene*, ayant pris son Audience de congé du Roi & de la Famille Royale, part pour retourner à sa Cour, où il est rapellé.

II. On mit dernièrement au Bureau de l'Amirauté huit Vaisseaux de guerre en commission, sçavoir, le *Burford* de 70. Canons, le *Leopard*, l'*Oxford*, & l'*Avis* de 50. ; le *Lynne* de 40. ; le *Kinsale* de 30. ; le *Drack*, Chaloupe de 14. Canons, & l'*Otter* de huit; ces deux dernieres se servent de rames. On ne dit pas encore où cette Escadre doit être employée : on la croit destinée pour l'*Amerique*, & elle sera commandée par le Comte de *Torington*. Le 15. les Seigneurs Commissaires de l'Amirauté allerent au Palais de *St. James* assurer le Roi qu'ils avoient pris de justes mesures pour équiper une nombreuse Flotte, afin de l'employer où il seroit besoin. Suivant ces assurances on se propose d'envoyer dans le Détroit de *Gibraltar*, une Escadre de 12. Vaisseaux de guerre, une Galliotte à bombes, & un Brûlot, qui est prête à faire voile de *Portsmouth*; ce sera le Chevalier *Wager* qui la commanderà

dera , & qui montera le Vaisseau le *Cornoïaille* , qui doit se rendre de *Chatham* à *Portsmouth*. Le 21. il se tint un grand Conseil au Palais de *St. James.* , à l'issuë duquel les ordres furent donnés de preparer une Commission , pour autoriser ledit Chevalier de prendre le Commandement de cette Escadre pour le Détroit. On parle aussi d'en équiper une troisième plus nombreuse pour la Mer *Baltique* , sous le Commandement du Chevalier Jean Nortis ; & on a expédié de nouveaux ordres pour presser des Matelots. Les Commissaires des vivres ont contracté avec divers Maîtres de Vaisseaux , pour transporter des provisions à *Gibraltar*. On envoya dernièrement à *Portsmouth* , sous l'escorte d'un Détachement de Grenadiers de la Garde à cheval, une somme considerable pour payer deux mois de gages aux Equipages des Vaisseaux Gardes-Côtes & autres qui sont dans ce Port , conformément à l'Acte du Parlement. On a publié à *Londres* l'Avertissement suivant.

„ D'autant qu'un grand nombre d'Officiers des
 „ forces de terre & de mer , & particulièrement les
 „ Subalternes, ont negligé de s'adresser au Bureau
 „ du Secretaire des Guerres, pour être pourvûs des
 „ Places vacantes dans l'Armée , on fait sçavoir à
 „ tous ceux qui sont en état de servir , qu'ils ayent
 „ à donner audit Bureau leur nom , leur âge ,
 „ leur rang , & les Certificats des Generaux ou
 „ Colonels sous lesquels ils ont servi , l'intention
 „ du Roi étant de les pourvoir desdites Places va-
 „ cantes.

On vient encore de mettre en Commission le *Solebay* , Vaisseau de guerre du sixième rang. On voit par toutes ces dispositions , que l'*Angleterre* se met en état d'agir avec vigueur à tout événement , & en cas que le Congrès de *Soissons* n'ait pas le succès

succès qu'elle se promet. Les Officiers qui ont leurs Regimens à *Gibraltar*, ont ordre de s'y rendre incessamment ; & on va y envoyer au plutôt un nouveau convoi de munitions de guerre & de bouche.

III. Le voyage du Roi à *Hannover* est, à ce que l'on assure, resolu pour le mois de Juin prochain, dès que la presente sèance du Parlement sera finie ; & les ordres sont, dit on, donnés de préparer les Yachts nécessaires pour son transport en *Hollande*, avec toute sa suite : S. M. avant son départ, doit tenir un Chapitre de l'Ordre de la *Farretiere*, pour remplir les places vacantes par la mort du Roi *George I.*, du Duc d'*Yorck* Evêque d'*Osnabruck*, & du Comte de *Lincoln*. Le 26. le jeune Duc de *Cumberland* entra dans sa neuvième année, & L. M. & S. A. R. reçurent là dessus les complimens de toute la Cour. Le Lord *Glenorchi* est revenu de son Ambassade de *Dannemarc*, & le 27. on fit partir deux Messagers d'Etat, l'un pour *Paris*, & l'autre pour *Madrid* avec des dépêches de consequence. Le Comte de *Bucham* partit le 29. pour aller à *Edimbourg*, assister en qualité de grand Commissaire du Roi, à l'Assemblée generale du Clergé d'*Ecosse*, dont l'ouverture est fixée au 12. Mai. Le Chevalier *Walton* est aussi parti pour *Portsmouth*, & le Chevalier *Wager* doit s'y rendre incessamment, pour prendre le commandement de l'Escadre, qui n'attend que son arrivée pour mettre à la voile pour le Détroit. Cet Amiral montera le *Cornouaille*, Vaisseau de guerre de 80. Canons.

IV. Comme tous les Vaisseaux de guerre qu'on a équipés, ont leurs équipages complets, les Seigneurs de l'Amirauté ont révoqué l'ordre qu'ils avoient donné pour presser des Matelots. Sur ce qu'on est informé que les Espagnols continuent de courir sur les Vaisseaux de la Nation, & qu'ils pri-

rent

rent encore dernièrement dans les mers de l'*Amerique* un Bâtiment Marchand Anglois, nommé le *Faisan*, on a communiqué aux Négocians les instructions envoyées depuis peu aux Officiers qui commandent les Vaisseaux de guerre dans ces Pays-là, portans en substance ; „ Qu'en cas qu'ils rencontrent dans leur trajet, ou en course pour protéger la navigation des Sujets du Roi, quelque Pirate, sans être muni d'aucune Commission, ils ayent à l'attaquer avec vigueur, pour tâcher de le prendre, & le conduire dans quelqu'un des Ports appartenans à la *Grande-Bretagne*, pour y être gardé jusqu'à nouvel ordre des Seigneurs de l'Amirauté, auxquels ils en écriront incessamment. Les courses de Chevaux se sont achevées à *Newmarket*, où quantité de Seigneurs s'étoient rendus pour prendre part à ce divertissement. Le 3. Mai les Jardiniers fleuristes célébrèrent leur fête à *Richmont* ; ils s'y trouverent au nombre de 150., & après le repas chacun ayant produit ses fleurs à l'Assemblée, on nomma cinq des plus anciens pour adjuger le prix ordinaire, qui est de deux cuillieres d'argent & d'un arosoir : ce fut un Jardinier de *Barn* dans le Comté de *Surrey* qui l'emporta. Le 4. fête de *St. George*, Patron d'*Angleterre*, il y eut grande Assemblée au Palais de *St. James*, où le Roi parut revêtu du grand Collier de la *Farretiere*, & accompagné des Chevaliers dudit Ordre, de celui du *Chardon* & des *Bains*.

V. Les délibérations du Parlement n'ont point changé d'objet pendant le cours de ce mois d'Avril ; & les affaires qui sont sur le tapis, sont assez importantes pour les suivre de près, & travailler à les terminer. Tels sont l'examen de l'état present de la Nation, par raport aux Alliances contractées, & aux moyens de remplir les engagements dans lesquels
on

on est entré ; l'affaire de *Gibraltar* & de *Port-Mahon* ; l'encouragement du Commerce ; les moyens de le protéger contre les entreprises continuelles des Espagnols , & de procurer à la Nation les indemnités convenables , pour les prises faites par leurs Armateurs dans les Mers de l'*Amerique* ; l'examen des Compres , & de l'emploi des Subsidés accordés les années précédentes ; celui des instructions données aux Amiraux qui ont commandé les Escadres de la *Grande-Bretagne* , & plusieurs Reglemens généraux de police. Nous n'entrons pas pour cette fois dans le détail particulier de toutes ces différentes choses , en ayant donné une idée suffisante dans les précédens Journaux ; je crois qu'il suffit de dire en gros que ce sont les principales matieres qui occupent actuellement les deux Chambres.

VI. *Hollande*. Les Seigneurs Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* se separerent le 13. Avril jusqu'au 4. Mai , après avoir donné leur consentement à l'équipement d'une Escadre de 12. Vaisseaux de guerre , pour être employée l'Été prochain où il sera besoin : elle sera , dit-on , commandée par deux Vice-Amiraux , sçavoir , Mrs. de *Sommelsdick* & d'*Ockerse*. Il n'y a pas eu de College assemblé pendant les fêtes de Pâques. Mr. *Coeymans* est parti pour aller remplir le poste de Résident de L. H. P. à la Cour de *Dannemarck*.

VII. *Pays-Bas*. *Bruxelles*. La Semaine sainte & les fêtes de Pâques ont été célébrées ici avec beaucoup de solemnité & de devotion par la Ser. Archiduchesse Gouvernante. Le 18. la Cour prit le grand deuil pour la mort du Duc de *Lorraine* ; & les obseques solennelles devoient se faire le 27. ; mais elles ont été remises jusqu'au rétablissement de la santé de S. A. S. , qui a été incommodée d'une fluxion sur une jambe. Les Livres de transport de la
Compagnie

Compagnie des *Indes*, seront fermés depuis le 11 Mai jufqu'au 1. Juin, à caufe de la vente de fes Marchandifes, qui doit fe faire dans ce tems-là, partie à *Ostende*, & partie à *Bruges*. Le Comte de Nava Lieutenant Colonel du Regiment de Los Rios, a été fait Commandant du Château d'*Anvers*.

A R T I C L E I X.

Contenant les Naiffances, Mariages & Morts des Princes & autres Perfonnes illuftres, depuis le mois dernier.

I. **N** *Naiffances.* Le 25. Avril l'Epoufe du Prince de Piémont accoucha à *Turin* d'une Princesse. La Ducheffe de Guadagnola Conti eft accouchée à *Rome* de fon fecond fils.

La Ducheffe d'Ancafter eft accouchée d'un fils à *Londres*.

II. *Mariages.* Le Marquis de Baumont, fils du Duc de Roxborough, époufe à *Londres* Mademoifelle de Montague, fille du Duc de ce nom.

Le Marquis de Gaudelu, fils du Duc de Trêmes, époufe à *Paris* Mademoifelle de Tingry.

Le Marquis de Blandeford, fils du Comte de Godolfin, & héritier préfemptif de la Ducheffe douïai-riere de Marlborough, époufe Mademoifelle de Jong, fille de feu Mr. de Jong Bourgmaitre d'*Utrecht*.

Mr. Guillaume Yong, Chevalier des *Bains*, & l'un des Commiffaires de l'Amirauté, époufa le 24. à *Londres*, Mademoifelle Howard, fille du Lord de ce nom.

L'Abbé de Bethune d'Orval, héritier du feu Duc de Sully, a quitté le petit Collet, & a époufé à *Paris* Mademoifelle de Vatan, Sœur de l'Epoufe de Mr. le premier Préfident du Portail.

Le Comte de Giftel a époufé à *Bruxelles* la Princesse de Hornes.

III. *Morts.* Le Lord Middleton est mort à *Londres*.
Le Marquis de Pelvé, Gouverneur du Château de Meudon est mort à *Paris*.

Le Comte de Colloredo, Grand Maréchal de la Cour de l'Empereur, est mort à *Vienne*: Il avoit été ci-devant Gouverneur General du Duché de Milan.

Le 15. Avril mourut à *Paris* la Comtesse de Quelus, veuve du Lieutenant General de ce nom.

Le 4. Mr. Pittoni, Auditeur du Pape, fut trouvé mort dans son lit à *Rome*.

La Marquise de Montaterra est morte à *Paris*.

La Princesse Doüairiere de Chimay est morte à *Malines*; elle étoit mere du Cardinal Archevêque de cette Ville.

Dom Sylvestre Garcia d'Escalona, Evêque de *Salamanque*, est mort dans son Diocèse, âgé de 90. ans.

Le 18. mourut à *Lunerville* Madame Marie née Comtesse de Furstenberg, Chanoinesse du Chapitre de *Ste. Ursule* de *Cologne*: son Corps a été transporté à *Nancy*, pour être inhumé aux Dames Prêcheresses: elle étoit nièce du fameux Cardinal de Furstenberg, Electeur de *Cologne*, dont il a été tant parlé dans les Guerres dernieres.

Le Prince Joseph de Lichtenstein est mort à *Breslaw* en *Silésie*.

Le Chevalier Jérôme Delfino, Procurateur de *St. Marc.* & ci-devant Capitaine General, est mort à *Venise*.

Antoine Ferdinand de Gonzague, Duc de Guastalla, mourut le 19. dans la résidence, d'une érépsele, âgé de 42. ans.

Le fils unique du Prince de Forano Strozzi est mort à *Rome*.

Le 18. Le Prince de Troyes mourut à *Naples*.

Le 4. May mourut à *Paris* le Cardinal de Noailles, Archevêque de cette Ville, d'une attaque d'apoplexie.

T A B L E G E N E R A L E

Des Matieres contenues dans ce L. Tome.

	A.	
A <i>Llemagne.</i>		47. 130. 200. 284. 367
<i>Angleterre.</i>		62. 146. 218. 298. 373
	B.	
B <i>Arbarie.</i>		22. 181. 335. 415
<i>Berlin.</i>		54. 140. 207. 291. 451
<i>Bruxelles.</i>		69. 154. 232. 308
<i>Boan.</i>		142. 207
<i>Baviere.</i>		209
<i>Bologne.</i>		274. 429
	C	
C <i>Adix.</i>		20. 103. 266. 334. 413
<i>Cologne.</i>		56
<i>Copenhague.</i>		58
<i>Copie d'un Traité de Commerce conclu entre l'Espagne & la Ruffie.</i>		175
	D.	
D <i>Resde.</i>		55. 142. 205. 452
<i>Dannemarc.</i>		58. 213. 458
	E.	
E <i>Nigmes.</i>		6. 87. 164. 248. 323. 401.
<i>Espagne.</i>		16. 97. 173. 256. 327. 408.
	F.	
F <i>Lorence.</i>		27. 119. 190. 343
<i>France.</i>		30. 123. 192. 275. 345
<i>Fontainebleau.</i>		30
<i>Francfort.</i>		292
	G.	
G <i>lbraltar.</i>		21. 178. 414
<i>Genes.</i>		28. 274. 343. 430
	H.	
H <i>Annover.</i>		56. 141. 207. 292. 455
<i>Hambourg.</i>		61. 142. 209
		<i>Hollande.</i>

Table des Matieres.

<i>Hollande.</i>	66. 153. 231. 306. 455
I.	
I <i>Talie.</i>	22. 105. 181. 268. 336
L.	
L <i>itterature.</i>	3. 83. 159. 237. 313. 393
<i>Livourne.</i>	29. 120
<i>Londres.</i>	62. 146. 218. 298. 373. 460
<i>Lettre du Pape en forme de Bref au Cardinal de Noailles, au sujet de son acceptation de la Bulle Unigenitus</i>	108. Autre du Roi de France à Son Eminence au même sujet, 40. Autre du Pape au même, 182. Mort de S. Em. 467
<i>La Haye.</i>	153
<i>Lorraine. Luneville.</i>	352. 441
<i>Mort de S. A. R. de Lorraine.</i>	352. Mandemens à ce sujet. 354. & suiv.
M.	
M <i>ilan.</i>	28. 121. 191. 274. 429
<i>Moscow.</i>	59. 214. 296. 459
<i>Malthe.</i>	428
<i>Madrid.</i>	97
<i>Marly.</i>	123. 275
<i>Manheim.</i>	141. 208
<i>Mayence.</i>	208. 292
<i>Munich.</i>	209
<i>Modene.</i>	344
N.	
N <i>Aples.</i>	26. 119. 189. 427
<i>Naissances. Mariages. Morts.</i>	72. 155. 252.
	309 387. 466
P.	
P <i>ortugal.</i>	20. 104. 178. 266. 335. 414
<i>Paris.</i>	45. 129. 196. 281. 350
<i>Palatimat.</i>	55. 141. 208
<i>Pologne.</i>	56. 145. 212. 293. 455
	<i>Peters.</i>

Table des Matieres.

<i>Petersbourg.</i>	60. 216. 296. 459
<i>Pays-Bas.</i>	69. 465
<i>Prusse.</i>	140. 207
<i>Parme.</i>	274. 344. 431
R.	
R <i>Rome.</i>	21. 105. 181. 268. 336. 416
<i>Ratisbonne.</i>	54. 136. 293. 454
S.	
S <i>Suite de la Lettre des Prélats de France au Roi.</i>	6. 88. 164. 249. 324. 401
<i>Suisse.</i>	29. 122. 344. 432
<i>Suede. Stockholm.</i>	57. 145. 213. 294. 457
<i>Saxe.</i>	142. 205. 452
T.	
T <i>Urin.</i>	121. 275. 344. 431
<i>Treves (élection d'un nouvel Archevêque de)</i>	452
V.	
V <i>Venise.</i>	27. 120. 190. 273. 343. 430
<i>Varsovie.</i>	56. 212. 293.
<i>Vienne.</i>	130. 200. 284. 367. 445
<i>Versailles.</i>	192. 345. 432

Fin de la Table des Matieres.